

JUILLET 2019

RENFORCER L'ÉDUCATION ET LA PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE

DOCUMENT DE CONSULTATION POUR
LE MECANISME DE PARTAGE DE
CONNAISSANCES ET D'INNOVATIONS
(KIX)

Remerciements

Ce document a été rédigé par Frances Aboud et Kerrie Proulx, consultantantes indépendantes, sous la direction de Christin McConnell, spécialiste en éducation et responsable du domaine thématique Éducation et protection de la petite enfance du Secrétariat du PME.

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour leurs précieuses contributions et observations aux personnes suivantes qui ont examiné le rapport : Sophie Achilleas et les collègues du gouvernement malgache, Kate Anderson, Ivelina Borisova, Sarah Bouchie, N'fa Moussa Camara, Abelina da Costa, Diana Coury, Amanda Devercelli, Anton de Grauwe, Jessica Hjarrand pour le compte du groupe des fondations philanthropiques, Maryam Hussein, Yoshie Kaga, Hsiao Chen Lin, Kouame Aka Jeannette, Joan Lombardi, Pulcherie Mathingou, Hugues Moussy, Michelle Neuman, Ana Maria Nieto, Corinthe Nzohabonayo, Sandipan Paul, Jill Popp, Amy Potter, Abbie Raikes, Safia Ali Rijaal, Nicole Rodger, Sarafino Tisa Salvastore, Evelyn Santiago pour le compte des membres de l'ARNEC, Rosa M. P. Fortes Silva et Hiro Yoshikawa.

Nous souhaitons en outre remercier pour leurs contributions les représentants des pays qui ont participé à l'Atelier régional de consultation sur les mécanismes de financement et les partenariats innovants en matière d'éducation et de protection de la petite enfance organisé à Bali, Indonésie, en septembre 2018, et à la Conférence du Réseau africain pour le développement de la petite enfance organisée à Nairobi, Kenya, en octobre 2018 : Bhoutan, Botswana, Cambodge, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Fidji, Ghana, Indonésie, Kenya, Kiribati, République démocratique populaire lao, Lesotho, Libéria, Malawi, Malaisie, Mali, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nigéria, Philippines, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Thaïlande, Tuvalu, Ouganda, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

Remarque sur le processus de consultation du KIX

Le financement thématique du mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du Partenariat mondial pour l'éducation appuiera des initiatives régionales et mondiales qui utilisent l'échange de connaissances, les données probantes et les innovations pour aider les pays en développement à résoudre les principales difficultés auxquelles le secteur de l'éducation est confronté. Ce processus appuiera :

- **le renforcement des capacités et l'échange de connaissances entre les pays en développement :** les activités qui renforcent la capacité nationale grâce à l'échange et à des évaluations par des pairs ; la création de modules d'apprentissage et d'outils de diagnostic, et l'échange en personne ;
- **le recueil de données probantes et les évaluations :** les activités qui visent à consolider ou enrichir les connaissances permettant d'améliorer les résultats éducatifs et les systèmes nationaux d'éducation ;
- **les projets pilotes en matière d'innovation :** pilotage d'approches, de méthodes, d'outils ou de produits qui résolvent des difficultés persistantes en matière d'éducation.

Les investissements seront guidés par les priorités des pays en développement partenaires et affectés selon un processus compétitif géré par un agent partenaire indépendant. Les produits du savoir, les projets pilotes en matière d'innovation et les outils connexes élaborés grâce au financement de l'échange des connaissances et de l'innovation seront partagés dans le cadre de la plateforme d'échange de connaissances afin d'amplifier leur assimilation et leur adoption.

L'objet de ce document est de décrire la situation actuelle de l'éducation et de la protection de la petite enfance et d'encourager la discussion et les débats autour des domaines dans lesquels le KIX pourrait potentiellement investir. Ce document s'inscrit dans une série de documents de travail, rédigés pour soutenir l'engagement et la consultation des pays en développement partenaires et des experts techniques dans la conception initiale du mécanisme de partage de connaissances et d'innovations du PME. Les idées présentées dans la version initiale de ce document ont servi de point de départ aux discussions et ont sensiblement évolué au fil du processus de consultation pour aboutir à la présente version actualisée.

Table des matières

Résumé analytique.....	6
1. Introduction	10
2. Élaboration du rapport et processus de consultation	12
3. Appui et investissement du PME dans l'éducation et la protection de la petite enfance.....	12
Apporter aux pays une aide à la planification et à la mise en œuvre des politiques	12
Mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations	13
4. Principales difficultés liées au renforcement de l'éducation et de la protection de la petite enfance..	14
5. Tour d'horizon des biens mondiaux en matière de connaissances et d'innovations de nature à améliorer	
l'éducation et la protection de la petite enfance.....	16
Soutien à la planification et à l'affectation de ressources financières pour l'EPPE.....	16
Soutien à l'assurance qualité, à des programmes normalisés et à un programme d'enseignement efficace.....	18
Soutien aux personnels et acteurs nationaux de l'éducation de la petite enfance	20
Soutien au travail auprès des familles et des communautés	22
Soutien à la collecte de données permettant de tirer les leçons des activités de suivi et d'évaluation, en particulier pour assurer la qualité et l'obtention de résultats.....	22
6. Des lacunes dans les biens mondiaux existants.....	28
7. Domaines d'investissement envisageables.....	31
Références	38
Annexe A. Fiche descriptive du PME sur l'éducation et la protection de la petite enfance.....	41

Abréviations et acronymes

ACEI	Association for Childhood Education International
BELDS	Better Early Learning and Development at Scale (Initiative pour un meilleur apprentissage des jeunes enfants à grande échelle)
CARICOM	Marché commun des Caraïbes
DPE	Développement de la petite enfance
ECERS-E	Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire – Extension (Early Childhood Education Quality Assessment Scale – Extension)
ECERS-R	Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire – Révision (Early Childhood Education Quality Assessment Scale – Révision)
ELDS	Normes relatives à l'apprentissage et au développement du jeune enfant
EPPE	Éducation et protection de la petite enfance
ESPIG	Financement pour la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
HECDI	Indice holistique de développement adapté à la petite enfance
IDELA	Évaluation internationale de l'apprentissage et du développement de la petite enfance
IIEP	Institut international de planification de l'éducation
IMDPE	Instrument de mesure du développement de la petite enfance
ISSA	International Step by Step Association
KIX	Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
ODD	Objectif de développement durable
PDP	Pays en développement partenaire
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
R4D	Results for Development
SABER	Systems Approach for Better Education Results (Approche systémique pour l'amélioration des résultats scolaires)
SECT	Standardized Early Childhood Development Costing Tool (Outil mondial normalisé de budgétisation du développement de la petite enfance)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Résumé analytique

Améliorer la qualité, l'équité et l'apprentissage dans le secteur de l'éducation et de la protection de la petite enfance

Il est primordial de disposer de services d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) de bonne qualité si l'on souhaite améliorer l'équité de l'éducation et les possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie. Au sens du présent document, l'EPPE désigne l'organisation, en dehors du contexte familial, de soins collectifs aux enfants de 3 à 6 ans en vue de développer certaines des aptitudes nécessaires pour leur préparation scolaire. Au cours des deux dernières décennies, de nombreux acteurs — dont le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), les ministères de l'Éducation, la société civile, les organisations non gouvernementales et les partenaires de développement au niveau mondial — ont contribué à favoriser l'accès à des services d'éducation et de protection de la petite enfance de qualité, notamment pour l'éducation préscolaire, dans les pays à faible revenu et revenu intermédiaire. Les programmes et les systèmes d'EPPE ont été renforcés sous l'impulsion des institutions grâce à la conception et à la mise en œuvre de programmes d'enseignement, au renforcement des qualifications et de la formation des enseignants, et aux progrès enregistrés au niveau de la collecte des données et des travaux de recherche. Ce rapport examine de nombreux exemples d'initiatives fructueuses liées aux biens publics mondiaux dans chacun de ces domaines.

Le secteur de l'éducation et de la protection de la petite enfance a été marqué par une croissance rapide et générale dans l'ensemble des régions du globe¹. Il est clairement établi que l'éducation de la petite enfance peut renforcer l'apprentissage précoce, en particulier pour les groupes marginalisés et défavorisés. Les taux d'accès des groupes défavorisés et marginalisés aux programmes d'éducation de la petite enfance sont néanmoins bien inférieurs à ceux des groupes économiques plus élevés. L'importance des avantages découlant de l'éducation de la petite enfance dépend toutefois de la qualité de celle-ci². Le secteur de l'EPPE fait intervenir une large gamme de modèles de programmes, de programmes d'enseignement, de recrutement et de qualification du personnel. La fragmentation de cet espace éducatif peut être source d'inégalité si les niveaux de qualité de la prestation de services sont inégaux et si les objectifs ne sont pas suffisamment harmonisés. Les effets découlant des différents modèles de programmes sont variés : certains modèles se révèlent plutôt médiocres et inefficaces, tandis que d'autres déployés à grande échelle affichent des effets notablement positifs sur l'apprentissage de l'enfant³.

Dans les contextes de croissance rapide, il est courant d'être confronté à la difficulté de veiller à ce que cette expansion ne se fasse pas au détriment des objectifs de qualité et d'équité. Il est nécessaire de mobiliser et de promouvoir rapidement des biens publics mondiaux à même d'améliorer la capacité, l'efficacité et l'efficience des systèmes d'éducation afin d'obtenir des gains tangibles au niveau de l'accès à des services d'éducation et de protection de la petite enfance de qualité.

L'appui du Partenariat mondial pour l'éducation à l'EPPE dans le secteur de l'éducation

Le PME soutient les efforts déployés à l'échelle nationale et mondiale pour obtenir une éducation équitable et de qualité à grande échelle. Le PME cherche, par l'intermédiaire de partenariats inclusifs, à promouvoir des systèmes d'éducation plus efficaces et équitables et à soutenir le financement d'un cycle

¹ UNESCO, *Accountability in Education: Meeting Our Commitments*, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/18 (Paris : UNESCO, 2017) ; UNICEF, *A World Ready to Learn: Prioritizing Quality Early Childhood Education* (New York : UNICEF, 2019).

² OCDE, *Starting Strong III: A Quality Toolbox for Early Childhood Education and Care* (Paris : OCDE, 2012).

³ Nirmala Rao et al., *Effectiveness of Early Childhood Interventions in Promoting Cognitive Development in Developing Countries: Systematic Review and Meta-analysis*, Hong Kong Journal of Paediatrics 22 (2017): 14-25.

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance complet d'éducation de base. Les pays en développement partenaires (PDP) peuvent prétendre à des financements pour renforcer la planification du secteur de l'éducation, et dans certains cas, d'importants financements pour la mise en œuvre de politiques.

L'importance accordée par le PME au renforcement de la planification et à la mise en œuvre des systèmes éducatifs porte également sur l'éducation préscolaire. Ainsi, la plupart des plans sectoriels de l'éducation (PSE) en cours dans les 67 PDP s'intéressent distinctement à la planification, au renforcement des capacités, au suivi et au financement du secteur de l'éducation et de la protection de la petite enfance. Les PSE présentent une vue d'ensemble du secteur de l'éducation et de la protection de la petite enfance dans chaque pays. Ils peuvent améliorer l'encadrement de l'EPPE et aligner stratégiquement les ressources avec les domaines prioritaires, promouvoir des services plus cohérents et mieux coordonnés, et servir de point d'ancrage aux discussions sur la politique à mener entre les ministères. Certains pays en développement utilisent également les financements octroyés par le PME dans le cadre de financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) en soutien à des activités du sous-secteur de l'EPPE telles que la construction de salles de classe, la valorisation des ressources humaines et le renforcement des systèmes.

Une enquête réalisée en 2017 par le PME auprès des pays en développement partenaires identifiait le renforcement des connaissances et des pratiques novatrices comme une priorité pour les aider à mettre en place des services d'éducation et de protection de la petite enfance de qualité dans leur pays. En ce qui concerne l'amélioration de la qualité, pour la plupart des pays participant à l'enquête la priorité allait au renforcement des compétences du personnel des services d'EPPE, y compris à la formation des enseignants et aux activités de mentorat. La formulation d'un programme adapté aux jeunes enfants basé sur les normes de l'éducation de la petite enfance, l'élargissement des espaces physiques consacrés à l'éducation de la petite enfance, et l'amélioration des incitations financières et de la rémunération offertes aux enseignants de l'EPPE ont également été citées au premier rang des priorités. D'autres priorités essentielles concernent la progression dans la collecte, l'analyse et l'intégration des données et le soutien à la planification de l'éducation et de la protection de la petite enfance.

Le PME a récemment financé des initiatives mondiales visant à améliorer les connaissances et les pratiques novatrices dans le domaine de l'EPPE. Entre 2014 et 2019, le PME a ainsi soutenu un projet mondial et régional axé sur l'éducation et la protection de la petite enfance dans le cadre du programme Asie Pacifique par l'intermédiaire du Programme de préparation et d'apprentissage de la petite enfance du Pacifique (PEARL) pour un montant de 8,5 millions de dollars. Tout récemment, le PME en collaboration avec les pays en développement partenaires et ses partenaires internationaux a entrepris — dans le cadre de sa nouvelle initiative BELDS (Initiative pour un meilleur apprentissage des jeunes enfants à grande échelle) — d'aider un petit nombre de partenaires à mieux intégrer l'offre de services d'EPPE de qualité aux stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans nationaux du secteur de l'éducation.

Les biens mondiaux et les innovations visant à renforcer le secteur de l'EPPE

Les biens mondiaux existants peuvent être classés dans les cinq domaines d'action définis par l'UNICEF⁴ : 1) planification et affectation des ressources, 2) préparation et mise en œuvre de programmes, 3) enseignants et autre personnel, 4) familles et communautés, et 5) suivi, réglementation et assurance qualité.

Les biens mondiaux devant éclairer la planification comprennent les directives et ressources du PME pour la planification du sous-secteur de l'éducation, ainsi que les outils de la Banque mondiale, de l'UNICEF et de l'UNESCO qui ont été conçus pour guider la planification et le suivi. Il existe également plusieurs outils

⁴ UNICEF, *Conceptual Framework for the Pre-Primary Sub-Sector* (New York: UNICEF, 2019b).

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance d'établissement des coûts pour orienter l'allocation des ressources. Les biens qui soutiennent l'élaboration des programmes d'enseignement et leur mise en œuvre comprennent des directives et des normes minimales de services qui peuvent aider les pays à formuler des normes de qualité pour l'EPPE. Des efforts sont également déployés pour aider les pays à élaborer des normes de programmes d'enseignement et d'apprentissage.

Un certain nombre de réseaux existent, à l'échelle mondiale et régionale, pour accompagner les enseignants et autres personnels. Des ressources concernant la formation, le recrutement et la formation professionnelle continue des enseignants sont également disponibles. Plusieurs formations gratuites en ligne ont été conçues pour aider les administrateurs et d'autres personnels travaillant dans les systèmes d'éducation et de protection de la petite enfance. Peu de biens mondiaux œuvrent pour la mobilisation des familles et des communautés, et ceux qui existent ont été conçus par le secteur de la santé ou en collaboration avec ce dernier.

Enfin, en ce qui concerne le suivi, la réglementation et l'assurance qualité, il existe diverses ressources, notamment des outils et des données sur l'équité et l'EPPE. De nombreux outils en libre accès pour mesurer la qualité et les résultats de l'enfant ont été élaborés pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Lacunes observées dans les biens mondiaux existants et leur utilisation

Il existe de nombreux biens mondiaux en soutien aux systèmes d'éducation et de protection de la petite enfance, mais les PDP y ont rarement recours, souvent parce qu'ils n'ont pas les ressources techniques et financières nécessaires à leur utilisation. Outre le besoin de mettre plus largement en œuvre les biens existants, l'analyse fait ressortir cinq lacunes qui relèvent des cinq domaines d'action susmentionnés :

1. Absence de plans sectoriels de l'éducation solides en ce qui concerne l'éducation et la protection de la petite enfance et nécessité d'améliorer la planification systémique de l'allocation des ressources, de la mise en œuvre et du suivi du sous-secteur de l'EPPE
2. Insuffisance de l'apprentissage entre pairs et des échanges de connaissances sur l'élaboration et la mise en œuvre efficaces de programmes d'EPPE, notamment en ce qui concerne leur alignement avec les programmes d'enseignement primaire ainsi que l'évaluation et l'appréciation de leur efficacité et de leur pertinence
3. Absence de partage de connaissances sur la formation et l'accompagnement du personnel d'EPPE et sur les moyens d'attirer et de fidéliser les enseignants et le personnel qualifié
4. Mobilisation insuffisante des parents et des communautés en tant que partenaires stratégiques pour améliorer la qualité des services d'EPPE et agir comme un réseau pour aider les familles et réduire les inégalités
5. Manque d'assistance technique et de formation sur la collecte des données et le suivi des services d'EPPE, particulièrement en ce qui concerne la qualité de ces services

Activités dans lesquelles le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations pourrait investir

Si l'on veut s'assurer que les investissements du mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) à l'appui de ces activités répondent aux besoins et sont adaptés au contexte, il faut investir dans plusieurs domaines. Tous les investissements devront associer les acteurs concernés dans les PDP, comme les personnels chargés du suivi et de l'évaluation, les responsables de la planification du ministère de l'Éducation, les concepteurs de programmes d'enseignement et les formateurs d'enseignants, afin que les biens mondiaux existants puissent être mieux exploités suivant une approche d'apprentissage par la pratique. Les investissements pourront viser notamment à :

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance

- Développer les capacités par le transfert des savoirs, le renforcement des capacités et l'échange d'expériences sur des questions pour lesquelles il existe une base de données d'observation suffisante
- Recueillir des données probantes et évaluer ce qui fonctionne dans les domaines où certaines solutions pourraient être retenues, mais pour lesquels il convient de réaliser une synthèse plus approfondie afin de bâtir une solide assise factuelle
- Innover dans les approches pilotes de prestation de services de qualité dans les pays partenaires, particulièrement dans les régions fragiles et touchées par un conflit et concernant les segments vulnérables de la population⁵

⁵ Katie M. Murphy, Hirokazu Yoshikawa et Alice J. Wuerml, *Implementation Research for Early Childhood Development Programming in Humanitarian Contexts*, *Annals of the New York Academy of Sciences* 1419, no. 1 (2018): 201-17.

1. Introduction

L'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) désigne les services formels qui encouragent le développement cognitif, physique, social et affectif des jeunes enfants et qui les préparent à un enseignement organisé en dehors du contexte familial. L'EPPE a pour ambition de développer chez les enfants certaines des aptitudes nécessaires pour leur préparation scolaire et leur entrée dans l'enseignement primaire⁶. Les termes « préscolaire », « jardin d'enfants » et « préprimaire » se réfèrent généralement à l'éducation des enfants dans la tranche d'âge de trois à six ans, et leur définition peut varier d'un pays à l'autre.

Un nombre croissant de recherches reconnaissent que l'EPPE dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire est source de multiples bienfaits. À l'échelle individuelle, l'EPPE peut contribuer à de meilleurs acquis scolaires chez le jeune enfant⁷, un meilleur état de santé⁸, voire une meilleure situation socioéconomique à l'âge adulte⁹. Au niveau du système éducatif, cela peut se traduire par une amélioration de l'équité dans l'éducation pour les groupes marginalisés¹⁰ et la réduction du nombre d'élèves qui ont besoin d'une remise à niveau, qui redoublent ou qui abandonnent leurs études, et permettre ainsi d'importantes économies de ressources publiques. Au niveau de la société, le taux de retour sur investissement se situe entre 7 et 10 % chaque année grâce à l'amélioration des résultats dans les domaines éducatif, socio-sanitaire et économique, ainsi qu'à une réduction de la criminalité¹¹. Au vu de ces bienfaits, il ne faut sans doute pas s'étonner de l'accroissement rapide des taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire observé dans toutes les régions du monde au cours des deux dernières décennies. Depuis 2005, le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau préscolaire s'améliore progressivement, y compris dans les pays en situation de fragilité et de conflit et parmi les groupes vulnérables. Pourtant, malgré cette évolution positive, de profondes inégalités subsistent. On dénombre actuellement 175 millions d'enfants non scolarisés dans le préscolaire, dont 78 % dans les pays à faible revenu. Les principaux obstacles à la participation d'un enfant à un programme d'EPPE sont la situation économique du ménage et le niveau d'instruction de la mère¹².

L'inclusion d'une EPPE de qualité dans le quatrième objectif de développement durable (ODD 4) au titre de la cible 4.2 établit la nécessité de proposer à tous l'accès à une EPPE de qualité pendant une année au minimum. L'ODD 4.2 est mesuré par deux indicateurs :

- Indicateur 4.2.1 : proportion d'enfants de moins de cinq ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe ;
- Indicateur 4.2.2 : taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe.

Pour parvenir à déployer l'EPPE à grande échelle et atteindre les objectifs de l'ODD 4, les autorités nationales devront s'appuyer sur les modèles de prestation de services existants et en créer de nouveaux, tout en promouvant et en élargissant les stratégies nationales garantissant la qualité et l'équité. Les pays devront apprendre les meilleures pratiques les uns des autres et les adapter pour pouvoir appliquer leur

⁶ Glossaire de l'Institut de statistique de l'UNESCO, « Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE-P) », <http://uis.unesco.org/en/glossary>.

⁷ Pia R. Britto et al., *Nurturing Care: Promoting Early Childhood Development*, Lancet 389, no. 10064 (2017): 91-102.

⁸ Sneha Elango et al., *Early Childhood Education*, NBER Working Paper 21766, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, 2015.

⁹ Paul Gertler et al., *Labor Market Returns to an Early Childhood Stimulation Intervention in Jamaica*, Science 344, no. 6187 (2014): 998-1001.

¹⁰ Samuel Berlinski, Sebastian Galiani et Marco Manacorda, *Giving Children a Better Start: Preschool Attendance and School-age Profiles*, Journal of Public Economics 92, no. 5-6 (2008): 1416-40.

¹¹ Elango et al. 2015.

¹² UNICEF 2019a.

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance programme d'EPPE à plus grande échelle. Il leur faudra aussi conduire des travaux de recherche et innover pour contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur les observations dans une variété de contextes nationaux. Atteindre l'accès universel à l'éducation préscolaire demandera en outre une expansion rapide des financements nationaux et internationaux. Les bailleurs de fonds ont certes accru leurs investissements consacrés à l'EPPE ces 15 dernières années, mais la plupart de ces financements sont allés aux secteurs de la santé et de la nutrition, et non à l'éducation préscolaire¹³.

Le PME soutient les efforts déployés à l'échelle nationale et mondiale pour obtenir une éducation équitable et de qualité à grande échelle. Le PME étant le seul partenariat et fonds mondial concentré uniquement sur l'éducation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, il joue un rôle unique en soutenant les efforts déployés par ses partenaires dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'éducation efficaces et équitables, couvrant également l'éducation préscolaire pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. Le PME s'est engagé à mobiliser les connaissances, les meilleures pratiques et les innovations pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement partenaires visant à renforcer leurs systèmes d'éducation et à atteindre les objectifs mondiaux en matière d'éducation et de protection de la petite enfance. Les efforts du PME et d'autres organisations ont contribué à faire avancer ce programme en fournissant des occasions aux autorités nationales d'analyser et planifier l'amélioration des services et de mettre en œuvre leurs plans sectoriels de l'éducation. L'assistance technique d'experts internationaux vient s'ajouter à l'appui financier dans l'aide apportée aux pays pour l'élaboration de leurs plans et le cap sur les priorités. Ce soutien peut porter sur l'amélioration de la collecte de données et des systèmes de suivi qui assurent des cycles de rétroinformation permettant de guider l'élaboration et la planification des politiques éducatives. Au-delà de l'amélioration de l'accès des jeunes enfants par la construction d'établissements préscolaires et le recrutement d'enseignants, un nombre croissant de nouveaux outils et de méthodologies sont mis à disposition pour améliorer l'offre éducative et développer un système d'information permettant d'en suivre les progrès.

Une question fondamentale est d'assurer l'action collective à l'échelle mondiale pour faciliter la production de biens publics mondiaux. Ceux-ci peuvent être décrits comme « des institutions, des mécanismes et des réalisations qui procurent des avantages quasi universels, débordent le cadre des frontières et transcendent les générations »¹⁴ : autrement dit, il s'agit d'outils, de produits et d'approches — y compris de données, d'outils d'évaluation, de normes et de résultats de travaux de recherche — qui, une fois mis au point dans le cadre d'une intervention spécifique, peuvent être modifiés et, moyennant des ajustements adaptés, devenir des outils ou des approches applicables dans d'autres contextes¹⁵.

L'objet du présent document est de décrire la situation actuelle du renforcement des systèmes d'EPPE et d'encourager la discussion et les débats autour des domaines dans lesquels le nouveau mécanisme de partage de connaissances et d'innovations du PME pourrait potentiellement investir. La section 2 décrit brièvement la méthodologie suivie pour rédiger ce rapport. La Section 3 présente ce que le PME fait dans le domaine de l'EPPE. La Section 4 décrit les principales difficultés rencontrées dans le sous-secteur de l'EPPE, pour lesquelles les pays en développement partenaires ont exprimé un besoin en connaissances et en outils. La Section 5 décrit les biens mondiaux disponibles pour améliorer l'accès, la qualité, les normes et l'innovation relatifs à l'EPPE. La Section recense les biens mondiaux qui pourraient être mieux utilisés et les carences constatées, ainsi que les besoins en matière de production de connaissances et

¹³ Zubairi, Asma et Pauline Rose, *Donor Scorecard. Just Beginning: Addressing Inequality in Donor Funding for Early Childhood Development* (Londres : Theirworld, 2018).

¹⁴ Kaul et al. (1999), cité dans UNESCO, *Fulfilling Our Collective Responsibility: Financing Global Public Goods in Education*, Policy Paper 34, UNESCO, Paris, 2018.

¹⁵ Commission de l'éducation, *The Learning Generation: Investing in Education for a Changing World* (New York: International Commission on Financing Global Education Opportunity, 2016).

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance d'innovation dans le domaine de l'EPPE. La Section 7 suggère les domaines dans lesquels le PME pourrait investir dans le cadre de son nouveau mécanisme KIX.

2. Élaboration du rapport et processus de consultation

Le PME a confié à deux auteurs la mission de rédiger le présent rapport entre avril 2018 et janvier 2019. Ils ont conduit pour ce faire des études documentaires sur des publications internationales et des documents du PME traitant de l'éducation et de la protection de la petite enfance pour résumer les principaux enjeux et dresser l'inventaire des biens mondiaux existants dans le domaine de l'EPPE, en notant les lacunes qui ressortent de l'analyse et en proposant les domaines dans lesquels le mécanisme KIX pourrait investir. À la faveur de rencontres régionales, les auteurs ont pu consulter en personne des participants à l'Atelier régional de consultation sur les mécanismes de financement et les partenariats innovants en matière d'EPPE organisé à Bali, Indonésie, en septembre 2018, et à la Conférence du Réseau africain pour le développement de la petite enfance organisée à Nairobi, Kenya, en octobre 2018. Les observations des représentants de 23 PDP participant à ces sessions ont été intégrées dans la version initiale du présent document. En janvier 2019, cet avant-projet a été communiqué aux représentants des PDP du PME ainsi qu'à des experts internationaux en matière d'EPPE. Le Secrétariat du PME a reçu des commentaires écrits de neuf PDP et de 20 experts internationaux. Ces contributions supplémentaires ont été intégrées dans une note conceptuelle et sont reprises plus en détail dans le présent document qui constitue la version définitive du rapport.

3. Appui et investissement du PME dans l'éducation et la protection de la petite enfance

Apporter aux pays une aide à la planification et à la mise en œuvre des politiques

Le PME investit massivement dans le renforcement systémique en fournissant aux pays en développement partenaires des financements à concurrence de 500 000 dollars pour préparer des plans sectoriels de l'éducation (PSE) fondés sur l'analyse des données disponibles et des travaux de recherche sur la situation actuelle du secteur de l'éducation. L'appui à des plans d'éducation crédibles et pilotés par les pays, qui identifient les objectifs prioritaires et définissent les stratégies, les programmes et les activités spécifiques les plus efficaces pour atteindre ces objectifs, tout en tenant compte des ressources et des capacités disponibles, est au cœur du modèle opérationnel du PME. Intégrer l'éducation et la protection de la petite enfance dans un plan sectoriel éducation est important pour faire endosser le plan par les partenaires de développement.

Une fois les plans sectoriels de l'éducation endossés, le PME offre aux PDP des financements pour la mise en œuvre (ESPIG) pouvant atteindre 100 millions de dollars. Ces financements visent à renforcer les systèmes nationaux d'éducation pour assurer un enseignement équitable et de qualité à partir de l'éducation préscolaire. Une des caractéristiques majeures de la mission du PME, telle qu'exprimée dans la stratégie du PME 2020 et suivie dans le cadre de son rapport annuel sur les résultats, consiste à soutenir l'amélioration des acquis scolaires via l'éducation de la petite enfance. Deux objectifs mondiaux soulignent l'impact que le PME cherche à produire par le biais du renforcement des systèmes éducatifs : 1) accroître le nombre d'enfants de moins de 5 ans dont le développement du point de vue de la santé, de l'apprentissage et du bien-être psychosocial est en bonne voie, et 2) élargir l'accès des enfants de 5 à 6 ans à une éducation préscolaire de qualité.

Au cours des 15 dernières années, le PME a investi plus de 200 millions de dollars dans des ESPIG afin de soutenir la mise en œuvre de composantes d'EPPE dans les plans sectoriels. Ces financements ont contribué à la formulation de directives politiques et de normes de services, à la formation d'éducateurs, à la construction et à la réhabilitation de salles de classe, à la mise au point de systèmes d'évaluation de l'apprentissage, à la distribution de matériels pédagogiques et ludiques, et au soutien à l'éducation des parents et à des programmes communautaires d'éducation de la petite enfance. Un petit nombre de pays, dont beaucoup ont enregistré des avancées considérables vers l'universalisation de l'éducation de base, ont consacré l'intégralité du financement octroyé dans le cadre de l'ESPIG au soutien et à la consolidation du secteur de l'EPPE, notamment le Guyana, la République kirghize, Moldova, la Mongolie et le Nicaragua.

Un examen récent de 48 PSE en cours en 2017 souligne que si presque tous ces plans intègrent des stratégies et des priorités propres à l'EPPE, les données se rapportant spécifiquement à ce sous-secteur dans les plans nationaux sont quelque peu limitées. Bien que la quasi-totalité des plans présentent des données sur la couverture globale, seuls la moitié d'entre eux fournissent des données sur l'équité, le plus souvent par le biais des taux de scolarisation par sexe et par zone géographique. Les données d'enquêtes auprès des ménages sur l'accès de différents groupes socioéconomiques à l'EPPE et les taux d'accès des enfants vivant avec un handicap sont limités dans les PSE existants. En outre, seuls six PSE présentaient des données sur la qualité de l'environnement d'apprentissage ou des acquis scolaires des élèves.

Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations

Sachant qu'il y a beaucoup à apprendre des échanges entre pairs, le PME a fourni un financement de 8,5 millions de dollars au titre du programme d'activités mondiales et régionales (AMR) pour appuyer le programme de préparation et d'apprentissage de la petite enfance du Pacifique (PEARL) par l'intermédiaire de la Banque mondiale. Ce projet aide les pays du Pacifique à acquérir, adapter et utiliser des outils méthodologiques pour suivre les progrès dans le domaine du développement de la petite enfance ; à promouvoir les savoir-faire en matière d'interprétation et d'application des résultats ; et à participer aux échanges de connaissances à l'échelon régional pour remédier aux contraintes de mise en œuvre.

Le PME prévoit de financer davantage d'activités d'échange de connaissances et d'innovations dans les prochaines années en vue d'améliorer la planification et la mise en œuvre des politiques éducatives et, à terme, le financement du secteur de l'éducation.

Dans le cadre de l'initiative BELDS (Initiative pour un meilleur apprentissage des jeunes enfants à grande échelle), le PME travaille actuellement en partenariat avec l'UNICEF pour mieux intégrer l'EPPE dans les cycles de planification nationale et de mise en œuvre des politiques éducatives, y compris les processus de budgétisation. L'initiative BELDS vise à mettre au point une boîte à outils mondiale de ressources de planification dans le domaine de l'EPPE en s'appuyant sur les activités de renforcement des capacités et de partage du savoir menées avec quatre pays en développement partenaires— Ghana, Lesotho, la République kirghize et Sao Tomé-et-Principe — tout au long de 2019.

Des études de cas portant sur l'amélioration de la planification et de la mise en œuvre des politiques d'éducation dans le sous-secteur de l'EPPE seront mises au point pour servir à l'ensemble des pays partenaires du PME et à leurs programmes d'EPPE. Le nouveau KIX du PME financera par ailleurs un investissement initial sur ses ressources propres, en vue de susciter des contributions comparables d'autres bailleurs et de générer ainsi des investissements catalytiques qui permettent d'exploiter les connaissances et innovations ayant porté leurs fruits au niveau de la planification et de la mise en œuvre des politiques d'EPPE à l'échelle du Partenariat.

Une enquête du PME réalisée en 2017 auprès de 40 PDP fournit des informations sur les priorités des pays en matière d'échange de connaissances et d'innovations dans le sous-secteur de l'EPPE. Neuf répondants

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance sur dix souhaitaient recevoir des informations sur différents modèles d'EPPE appliqués dans d'autres pays, notamment les modèles scolaires formels, les modèles communautaires, les programmes de transition vers les écoles primaires, et les programmes d'éducation des parents. Moins nombreux étaient ceux qui souhaitaient recevoir davantage d'informations sur les programmes de préparation accélérée à l'école et sur les programmes plus particulièrement axés sur les plus jeunes (0 à 3 ans).

Les PDP indiquaient également quelles étaient leurs principales priorités en matière de données et de déficit d'information sur l'EPPE. Les deux principales concernaient le soutien à la production de données (développement, adaptation et/ou utilisation d'outils pour recueillir des données sur l'accès et la qualité des services d'EPPE) et l'analyse des options de financement pour mieux planifier l'EPPE.

4. Principales difficultés liées au renforcement de l'éducation et de la protection de la petite enfance

Les premiers enjeux concernent la **planification systémique de l'EPPE, notamment la planification sectorielle, l'allocation des ressources et la mise en œuvre et le suivi des services**. Cela vaut notamment pour les pays en situation de conflit et de fragilité dans lesquels les systèmes peuvent n'être que partiellement développés, voire inexistants. C'est aussi le cas de la plupart des pays où moins de 40 % des enfants éligibles fréquentent des structures préscolaires. La prestation de services est souvent plus complexe dans le secteur de l'EPPE que dans le système d'éducation primaire et secondaire, à cause des différents types de prestation de services (public, privé, non gouvernemental), des différents modèles et méthodes utilisés pour les programmes d'enseignement et la pédagogie, et de l'absence de réglementation et de surveillance. Les opérateurs privés, à but lucratif ou non, sont rarement associés aux délibérations publiques concernant la réglementation et la collecte d'informations. Les ressources consacrées à l'EPPE n'ont pas progressé au même rythme que celles affectées à d'autres domaines d'enseignement. La récente crise économique mondiale a eu pour effet de contraindre davantage le financement de l'EPPE et d'obliger à présenter des résultats tangibles et à rendre compte au moyen de mécanismes de contrôle financier et de suivi des résultats. Il est difficile de calculer le montant global des dépenses publiques au titre de l'EPPE à l'échelon national, en particulier lorsque ces dépenses sont administrées par différents ministères.

Une deuxième série d'enjeux concerne **la conception et la mise en œuvre de programmes scolaires et de méthodes d'enseignement et d'apprentissage**. Les pays en développement partenaires demandent à bénéficier de bien mondiaux – notamment du transfert de connaissances, du partage de bonnes pratiques et d'approches innovantes – pour les aider à concevoir et mettre au point des programmes d'enseignement efficaces pour le sous-secteur préscolaire¹⁶. Assurer le passage en douceur de l'éducation préscolaire à l'enseignement primaire est une gageure : il est rare qu'un pays dispose d'un cadre de programme d'enseignement pour les enfants âgés de quatre à six ans ; et lorsque ce cadre existe, il n'est pas aligné sur le programme du cycle primaire. De nombreux pays ont également du mal à évaluer l'efficacité et la pertinence d'un programme d'enseignement : la plupart d'entre eux n'appliquent pas de programme fondé sur des données d'observation, en partie parce qu'ils ne disposent pas des capacités ni des financements nécessaires au niveau stratégique pour conduire des évaluations et collecter des données validées et instructives. On ne sait par exemple pas exactement quels sont les avantages comparatifs des différents modèles de programmes, notamment des établissements préscolaires communautaires ou des programmes d'apprentissage accéléré, au regard de leur incidence sur l'apprentissage et l'équité. S'il existe des données factuelles sur les acquis des enfants, comme la

¹⁶ Enquête du PME auprès des PDP sur l'EPPE 2017.

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance
préparation à la scolarité, on dispose de peu d'éléments sur la qualité des résultats, le programme d'enseignement ou la mise en œuvre.

La troisième série d'enjeux concerne **les qualifications, la formation et la rétention des personnels travaillant dans l'EPPE**. Il est généralement admis que la professionnalisation des actifs dans ce sous-secteur est un élément clé pour obtenir des services de qualité et revêt une importance cruciale pour garantir la qualité du processus. Une analyse documentaire réalisée par le ministère du développement du Royaume-Uni (DFID) en 2017 met en lumière plusieurs caractéristiques de cette main-d'œuvre : ces personnels sont peu nombreux, ont souvent un statut subalterne sans plan de carrière défini, sont peu rémunérés et ne bénéficient que d'une formation en cours d'emploi limitée¹⁷. Les professionnels de l'EPPE ayant reçu une formation spécialisée seront plus à même de proposer aux enfants des interactions stimulantes, réactives et propices à une amélioration des résultats en termes d'apprentissage et de développement. Les principales catégories d'enseignants spécialisés dans la petite enfance sont des professionnels spécialisés, diplômés ou certifiés dans l'éducation (des jeunes enfants), et des paraprofessionnels non certifiés ayant achevé (ou pas) le cycle d'études secondaires. Bien que l'importance des compétences et des normes soit reconnue, peu d'efforts ont été déployés à ce jour pour systématiser les différentes méthodes visant à les développer et à les appliquer aux personnes travaillant dans le domaine de la petite enfance.

La quatrième série d'enjeux concerne **l'implication des familles dans les services d'EPPE**. Souvent les normes culturelles n'encouragent ni les parents ni les personnes qui s'occupent des enfants à participer à l'éducation de l'enfant ou à poser des questions à l'école ou à l'enseignant. Pour les parents qui travaillent, trouver du temps pour participer au programme d'EPPE de l'enfant est difficile, et les mères qui ont une activité professionnelle peuvent souhaiter faire appel à des services de garde à temps plein, même pour des enfants âgés de moins de trois ans. Une offre de soins collectifs pour les enfants de moins de trois ans exigerait une coordination interministérielle, sachant que la responsabilité de la santé et des soins aux enfants de moins de trois ans incombe au ministère de la Santé. On comprend que les familles préfèrent que les services de santé, de nutrition, d'éducation et de protection des enfants fassent l'objet d'une prise en charge intégrée plutôt que de prestations distinctes. Cela signifie non seulement que l'éducation du jeune enfant doit couvrir les services de santé et de nutrition, mais aussi que les familles doivent intégrer l'apprentissage précoce et la protection des enfants. En raison de cette distinction, les besoins d'apprentissage des enfants ne sont pas bien intégrés avec leurs besoins de santé et de nutrition au sein des familles et des communautés. Les membres de la communauté et les entreprises ignorent parfois comment ils peuvent contribuer à un programme local d'EPPE, et les enseignants ainsi que les administrateurs d'EPPE peuvent croire, à tort, que les enfants n'apprennent qu'à l'école, et non la maison ou dans le cadre de la communauté. En conséquence de quoi, les occasions de faire participer les parents et les membres de la communauté aux expériences d'apprentissage des jeunes enfants ne sont pas saisies.

Enfin, certaines difficultés sont liées à **la collecte de données et à la remontée d'informations dans le sous-secteur préscolaire, en particulier à des fins de suivi et d'assurance de la qualité**. Rares sont les pays en développement partenaires qui disposent de systèmes permettant de collecter des données sur la qualité des services préscolaires, en particulier des prestataires privés. Les pratiques de suivi et la collecte des données peuvent fournir des informations en retour sur ce qui fonctionne et aider à identifier les domaines à améliorer, contribuant ainsi aux progrès qualitatifs¹⁸. Il n'y a pas de consensus sur les indicateurs de qualité qu'il conviendrait de collecter (même si l'on a une idée assez claire de que la notion de qualité recouvre les premières années), et l'alignement d'informations de qualité sur les systèmes de

¹⁷ Emma Pearson et al., *Reaching Expert Consensus on Training Different Cadres in Delivering Early Childhood Development at Scale in Low-Resource Contexts* (Londres : ministère du Développement international, 2018), <https://www.gov.uk/dfid-research-outputs/reaching-expert-consensus-on-training-different-cadres-in-delivering-early-childhood-development>.

¹⁸ Frances E. Aboud et Kamal Hossain, *The Impact of Preprimary School on Primary School Achievement in Bangladesh*, *Early Childhood Research Quarterly* 26 (2011): 237-46.

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance données existants (faisabilité et viabilité à long terme) exige un soutien financier, l'adhésion des responsables politiques et le renforcement des capacités).

5. Tour d'horizon des biens mondiaux en matière de connaissances et d'innovations de nature à améliorer l'éducation et la protection de la petite enfance

Il convient de passer rapidement en revue les biens mondiaux existants en matière de connaissance et d'innovation dans le domaine de l'éducation et de la protection de la petite enfance (EPPE) avant d'identifier les lacunes dans ce domaine. Les biens mondiaux mentionnés dans cette section comprennent les outils, méthodes, cadres, données probantes, normes, ressources et activités qui renforcent la capacité de nombreux pays à planifier et mettre en œuvre une EPPE équitable de qualité. Les biens mondiaux existants sont présentés ici suivant le cadre conceptuel de l'UNICEF sur l'éducation préscolaire¹⁹, qui identifie cinq domaines d'action : 1) planification et affectation des ressources financières, 2) préparation et mise en œuvre de programmes d'enseignement, 3) enseignants et autres personnels, 4) familles et communautés, et 5) collecte de données aux fins de suivi, réglementation et assurance qualité. Le cinquième domaine a été légèrement modifié pour couvrir la collecte et l'utilisation de données permettant de tirer les leçons des activités de suivi et d'évaluation, en particulier pour assurer la qualité et l'obtention de résultats. Certains biens mondiaux peuvent relever de plusieurs domaines d'action, comme explicité ci-après.

Soutien à la planification et à l'affectation de ressources financières pour l'EPPE

Outils d'information pour la planification

Pour que la fourniture de services d'EPPE de qualité soit traitée de manière adéquate à l'échelon national, elle doit être intégrée dans les politiques et les plans nationaux du secteur de l'éducation. En outre, le processus de planification exige d'établir au préalable un solide diagnostic sur la base de données probantes afin d'assurer la crédibilité du plan, comme souligné dans le Guide pour la préparation d'un plan sectoriel d'éducation du PME/ Institut international de planification de l'éducation (IIPPE)²⁰. Le Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation, le cadre Approche systémique pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation — Développement de la petite enfance (SABER-DPE), et les instruments de diagnostic de l'UNICEF sont autant de ressources précieuses pour établir un diagnostic sectoriel ; ces ressources peuvent être complémentaires— l'analyse sectorielle de l'éducation constituant le socle sur lequel fonder un diagnostic solide.

Le cadre SABER-DPE de la Banque mondiale évalue les politiques nationales autour de quatre aspects de la qualité du programme²¹ :

- Variables structurelles : les rapports adultes-enfants, la taille des groupes, l'environnement physique et la disponibilité de l'équipement et du matériel pédagogique.
- Variables relatives aux personnes s'occupant des enfants : éducation initiale, formation, mentorat/supervision et salaires.
- Variables de programme : intensité du programme, implication des parents, langue d'instruction, programme d'enseignement, routine quotidienne et apports en matière de santé/nutrition.

¹⁹ UNICEF 2019b.

²⁰ Ces directives priment en fournissant le cadre général d'élaboration du plan.

²¹ Banque mondiale, *What Matters Most for Early Childhood Development: A Framework Paper*, SABER Working Paper 5, Banque mondiale, Washington, 2013.

- Variables concernant les processus : interactions entre le surveillant et l'enfant, et entre les enfants.

Cet outil peut être utilisé pour inventorier, analyser et fournir des options pour la planification et l'affectation de ressources. Il a été utilisé dans 39 pays.

L'outil de diagnostic et de planification de l'EPPE élaboré par l'UNICEF aide les parties prenantes nationales à évaluer les atouts et les faiblesses du sous-secteur de l'EPPE dans son ensemble, et surtout à identifier les principaux domaines d'action et de planification prioritaires. Utilisé dans le cadre d'un atelier national de trois à quatre jours, cet outil comprend des activités de préparation en amont, ainsi que des activités de suivi de l'atelier. Les participants, à savoir les principales parties prenantes et des partenaires du secteur de l'éducation, se livrent à des exercices d'auto-évaluation et de diagnostic sur l'ensemble du sous-secteur (à l'échelon national et infranational), l'objectif étant de promouvoir l'appropriation du processus de planification systématique du sous-secteur préscolaire. L'atelier offre également une bonne occasion de renforcer les capacités, d'encourager le dialogue et de nourrir une réflexion approfondie. Il a été utilisé dans 17 pays.

Le Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation fournit des méthodes pour mener à bien une analyse solide et complète du secteur de l'éducation dans les pays en développement, qui soit fondée sur les données d'observation disponibles²². Le chapitre 7 du volume 2 de ce guide se concentre sur le développement de la petite enfance (DPE) ; il a pour but d'étayer une analyse détaillée du DPE, l'accent étant mis sur l'éducation préscolaire et la transition vers le primaire. Concrètement, il fournit des orientations sur la manière 1) d'examiner le contexte du développement de la petite enfance pour comprendre les modalités politiques, institutionnelles et financières et mesurer le niveau d'engagement du gouvernement pour créer un environnement porteur pour le sous-secteur ; 2) de cartographier les activités et les services de DPE existants pour mieux en cerner les contours et identifier les priorités de développement ; et 3) de présenter une description détaillée des enfants et de leur cadre familial pour déterminer leurs besoins de développement et évaluer le niveau d'accessibilité et d'utilisation des services de DPE. Ce chapitre a été utilisé par quelques pays, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Népal, le Niger, le Togo et Zanzibar.

Le Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation est l'un des quelques outils de planification du secteur de l'éducation qui fournit des recommandations concernant le sous-secteur de l'EPPE. D'autres ressources, telles que le Guide pour la préparation d'un plan sectoriel d'éducation (PSE), le [Guide pour l'évaluation d'un PPSE](#), le [Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation](#) et un [guide pratique pour l'organisation de revues sectorielles conjointes efficaces](#), sont conçues pour l'ensemble du secteur éducatif et s'appliquent à l'EPPE. L'IPE de l'UNESCO, l'UNESCO, l'UNICEF et le PME s'emploient conjointement à élaborer un [cours en ligne de cinq semaines ouvert à tous \(MOOC\)](#) qui vise à renforcer l'EPPE dans le cadre plus large de la planification sectorielle de l'éducation ; ce cours devrait être lancé en septembre 2019.

Le rapport « [Planification des politiques pour le développement de la petite enfance : lignes directrices pour l'action](#) » fournit une boîte à outils en matière de DPE aux planificateurs nationaux des organisations gouvernementales et non gouvernementales pour les aider à : 1) mener des processus participatifs de planification des politiques impliquant les institutions gouvernementales et la société civile à tous les niveaux ; 2) préparer des politiques ou des cadres d'action nationaux en matière de DPE qui proposent des stratégies pour pallier les insuffisances critiques en matière de services destinés aux enfants vulnérables et guider l'élaboration de programmes de DPE complets et culturellement appropriés ; et 3)

²² PME et IPE de l'UNESCO, Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2014).

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance
incorporer les principes d'une démarche intégrée du DPE dans les politiques et plans se rapportant au secteur de l'éducation et à d'autres secteurs.

Pour faire le lien entre l'EPPE et les autres aspects du développement de la petite enfance, tels que la santé, la nutrition et la protection sociale, l'UNESCO a mis au point en 2014 l'Indice holistique de développement adapté à la petite enfance (HECDI). Cet indicateur comprend des cibles, des cibles secondaires et des indicateurs permettant d'assurer le suivi holistique du bien-être des jeunes enfants à l'échelon national et international. Les cibles définies pour le cadre HECDI sont alignées sur la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et l'Éducation pour tous (EPT). Elles couvrent les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de la protection sociale, de la pauvreté et du soutien parental, même si nombre d'entre elles ont été modifiées par l'adoption des ODD et du cadre d'action Éducation 2030.

Outils d'orientation pour l'affectation des ressources financières

Un certain nombre de biens régionaux et mondiaux sont actuellement disponibles pour aider les pays en développement partenaires à chiffrer le coût de leurs programmes d'EPPE et à en planifier l'expansion et l'amélioration. Parmi les outils de budgétisation permettant d'estimer le coût des programmes préscolaires figurent le prototype régional de l'UNICEF (Afrique de l'Ouest), le modèle interactif d'estimation des coûts de Van Ravens et Aggio, et le modèle d'établissement des coûts du Marché commun des Caraïbes (CARICOM). Plus récemment, la Brookings Institution a mis au point, en collaboration avec le Fonds d'évaluation d'impact stratégique de la Banque mondiale, un outil mondial normalisé de budgétisation du développement de la petite enfance (SECT pour *Standardized Early Childhood Development Costing Tool*). Cet outil SECT diffère des trois autres outils susmentionnés de deux façons : il peut être utilisé pour évaluer le coût de services dans toute une gamme d'interventions liées à l'éducation et la protection de la petite enfance (par exemple l'éducation, la nutrition, la santé, la protection sociale), et il intègre des mécanismes permettant de produire des résultats comparables à l'échelle internationale²³. L'exercice pilote mené dans cinq pays (Bangladesh, Mali, Malawi, Mexique et Mozambique) a montré l'existence d'une demande énorme pour ce type d'outil à des fins de budgétisation, de planification et de plaidoyer. Si l'on veut pouvoir évaluer et adapter l'outil SECT, il convient d'apporter un soutien aux parties prenantes nationales et des preuves de l'intérêt que présente cet outil.

Soutien à l'assurance qualité, à des programmes normalisés et à un programme d'enseignement efficace

Normes de qualité

Définir et appliquer des normes de qualité reconnues au niveau national est un moyen de garantir la qualité du service et la sécurité des enfants. Les normes de qualité nationales sont généralement des documents publics. Elles décrivent les éléments de ce vers quoi doivent tendre les programmes au service des enfants à un âge ou un niveau d'éducation particulier, à savoir une expérience d'éducation et de protection de la petite enfance de grande qualité. Les normes de qualité des programmes, si elles sont systématiquement appliquées, placent tous les acteurs sur un pied d'égalité en garantissant que tous les enfants bénéficient d'une éducation de qualité uniforme. La définition de normes de qualité peut contribuer à créer les conditions propices à de meilleurs résultats d'apprentissage pour les enfants, à favoriser une plus grande cohérence des services d'EPPE fournis selon différents modèles de prestation ou par différents prestataires, à aligner stratégiquement les ressources pour améliorer des services de qualité médiocre, et à orienter les stratégies pédagogiques du personnel enseignant²⁴.

²³ Emily Gustafsson-Wright, Izzy Boggild-Jones et Sophie Gardiner, *The Standardized Early Childhood Development Costing Tool (SECT): A Global Good to Increase and Improve Investments in Young Children* (Washington : Brookings Institution, 2017), <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2017/09/standardized-eecd-costing-tool.pdf>.

²⁴ OCDE 2012.

Il existe déjà des directives régionales destinées à aider les pays en développement partenaires à concevoir et mettre en œuvre des normes de qualité nationales et des mécanismes de réglementation. Ainsi, l'UNICEF et l'UNESCO, par exemple, en partenariat avec les ministères de l'Éducation, le Marché commun des Caraïbes (CARICOM) et les États insulaires du Pacifique, ont élaboré des directives régissant les normes de qualité, les politiques publiques et les réglementations nationales en matière d'éducation de la petite enfance. Ces directives visent à harmoniser les attentes concernant la qualité et l'équité d'accès aux services, à encourager l'établissement de références à l'échelon national, et à fournir une méthodologie et un ensemble de principes communs utilisables par les pays partenaires.

Ces normes de service minimales décrivent des exemples de prestation de programmes et d'environnement d'apprentissage optimaux pour les jeunes enfants. Plusieurs pays appliquent ces directives pour soutenir l'amélioration des politiques publiques et de la qualité. Par exemple, à Grenade, des normes de qualité nationales fondées sur les directives régionales du CARICOM ont été définies parallèlement à la politique de la petite enfance et rattachées au PSE²⁵. Cela a donné lieu à un échange itératif d'informations entre le processus d'élaboration des politiques et la mise au point des normes de qualité. Les résultats du suivi du programme indiquent que définir des normes en tant que « meilleures pratiques » procure de nombreux avantages, en permettant notamment d'améliorer les locaux et le matériel d'apprentissage, la fourniture de livres et les interactions entre le personnel et les enfants. La réponse nationale et locale aux normes s'avère positive et tient en grande partie aux processus de consultation inclusifs, qui ont permis de sensibiliser à la nécessité d'obtenir des services de qualité et de s'approprier les normes.

Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'enseignement

Il importe que le programme d'enseignement et son contenu s'inscrivent dans un cadre national (ou infranational) commun étayé par des données probantes si l'on veut pouvoir garantir la qualité dans les différents cadres d'EPPE et disposer d'un outil qui guide les éducateurs de la petite enfance dans l'élaboration de stratégies d'apprentissage appropriées et stimulantes.

Les Normes relatives à l'apprentissage et au développement du jeune enfant (ELDS), qui découlent essentiellement du travail entrepris en 2002 par l'UNICEF en partenariat avec Columbia University, sont l'un des biens publics mondiaux les plus importants pour aider les pays en développement à élaborer et mettre en œuvre des programmes d'enseignement pour la petite enfance. Ces normes reflètent généralement ce que les enfants doivent savoir et être capables de faire de la naissance à l'âge de 8 ans du point de vue de leur développement physique, cognitif, socioaffectif et langagier. Dans plusieurs pays, en particulier ceux ayant une tradition de normalisation de l'enseignement public, le processus d'adaptation des ELDS au contexte national a donné lieu à un recentrage des programmes scolaires sur le développement holistique de l'enfant, notamment à l'intégration d'activités ludiques et de développement précoce de la motricité dans les programmes d'enseignement²⁶. Le gouvernement zambien, par exemple, a créé un programme d'enseignement et un plan de cours pour les enfants de 3 à 6 ans qui s'appuient sur des normes ELDS nationales et des preuves tangibles du développement de l'enfant²⁷. Il a également établi une méthode d'apprentissage fondée davantage sur le jeu et la résolution de problèmes que sur l'apprentissage par cœur, qui était la méthode privilégiée jusque-là. En Afrique du Sud, les normes ELDS sont à l'origine de l'élaboration en 2015 d'un cadre national des programmes de

²⁵ CARICOM, *Regional Guidelines for Developing Policy, Regulation and Standards in Early Childhood Development Services* (Georgetown, Guyana: CARICOM, 2008).

²⁶ UNICEF, *Early Learning and Development Standards (ELDS) and School Readiness*, Evaluation Report (New York : UNICEF, 2016).

²⁷ Zambia Curriculum Development Centre, *Early Childhood Education Syllabi, 3 to 6 Years* (Lusaka, Zambia: Ministry of Education, Science, Vocational Training and Early Education, 2013) ; Günther Fink et al., *The Zambian Early Childhood Development Project: 2010 Assessment Final Report*, 2012.

DPE qui vise à garantir un niveau de qualité uniforme entre les différents modes de prestation de services d'EPPE.

D'autres biens mondiaux à l'appui de la conception et de la mise en œuvre de programmes d'enseignement comprennent des ressources fournissant des éléments d'information et des idées pratiques pour mettre en application et adapter des programmes qui répondent efficacement aux besoins locaux dans des contextes non occidentalisés, à savoir : le rapport *Indigenous early Childhood Care and Education (IECCE) Curriculum Framework for Africa: A Focus on Contexts and Contents*, publié en 2013 par l'UNESCO ; et l'ouvrage *Innovative Pedagogical Approaches in Early Childhood Care and Education*, publié par l'UNESCO Bangkok et le Réseau Asie-Pacifique pour la petite enfance (ARNEC) en collaboration avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP). Ces deux ressources présentent des connaissances issues de la base et des exemples novateurs qui peuvent servir à renseigner des programmes d'EPPE mis en œuvre dans différents contextes socioculturels à des fins diverses.

Soutien aux personnels et acteurs nationaux de l'éducation de la petite enfance

Certains réseaux apportant un soutien spécifique aux décideurs et aux professionnels de l'éducation de la petite enfance sont énumérés ci-après. À cette liste viennent s'ajouter les multiples réseaux qui apportent différents types d'appuis aux professionnels de l'EPPE. Ces réseaux pourraient être classés dans différentes sections, mais pour plus de commodité, ils ont été regroupés dans la liste ci-dessous.

- Lancé par l'UNICEF et la Banque mondiale, le [réseau d'action pour le développement de la petite enfance \(ECDAN\)](#) est une plateforme mondiale d'échange de connaissances, de collaboration, de plaidoyer et de communication sur le développement de la petite enfance.
- L'[Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire](#) est une organisation professionnelle pour les éducatrices de jeunes enfants qui a des antennes dans le monde entier.
- Les réseaux régionaux rassemblent des organisations nationales et internationales et des parties prenantes œuvrant dans le secteur de l'éducation et la protection de la petite enfance. En font partie le [Réseau africain pour le développement de la petite enfance \(AfECN\)](#), le [Réseau Asie-Pacifique pour la petite enfance \(ARNEC\)](#), le [Réseau arabe pour le développement de la petite enfance \(ANECD\)](#) et l'[International Step by Step Association \(ISSA\)](#).
- Le [Pôle de qualité interpays sur le développement de la petite enfance \(PQIP-DPE\)](#) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) est une organisation intergouvernementale de dialogue politique et d'action collaborative entre ministres africains de l'Éducation et des partenaires stratégiques dont l'objectif est de faire progresser les enjeux prioritaires en matière de développement de la petite enfance en Afrique. Le PQIP facilite la mise en réseau d'institutions et d'experts dans le but de partager les connaissances sur les concepts, les résultats de la recherche et le renforcement de la capacité à répondre de manière positive aux différents contextes dans lesquels des programmes de DPE sont mis en œuvre. Il est hébergé par le ministère de l'Éducation et des Ressources humaines de Maurice.

Soutien aux enseignants

On s'accorde généralement à reconnaître que la professionnalisation du personnel de l'éducation et de la protection de la petite enfance (EPPE) est un facteur clé de la qualité des services et qu'elle joue un rôle crucial pour garantir une offre de prestations de qualité. Pour atteindre l'ODD 4.2, les pays doivent être en mesure de recruter, payer, soutenir et conserver du personnel qualifié pour l'éducation et la protection de la petite enfance. Les acteurs de l'EPPE ayant bénéficié d'une formation spécialisée sont mieux à même d'offrir aux enfants les interactions de stimulation, de réceptivité et de soutien qui conduisent à de meilleurs résultats en termes de développement et d'apprentissage.

Lancée par Results for Development (R4D) et l'ISSA, l'**Initiative en faveur du personnel chargé de la petite enfance** opère à l'échelon national et au niveau des systèmes et des politiques publiques, en fournissant

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance un appui et des moyens d'agir aux professionnels travaillant avec des familles et des enfants âgés de moins de huit ans (par exemple, personnel d'établissements préscolaires, agents de santé communautaire) ainsi qu'aux personnes chargées d'orienter et de guider les praticiens (par exemple, inspecteurs, mentors, instructeurs et formateurs). R4D et l'ISSA ont créé un portail internet utile pour les ministères de l'Éducation et le personnel chargé de la petite enfance : www.earlychildhoodworkforce.org. Ce portail s'articule autour des thèmes des compétences et des normes, de la formation et de perfectionnement professionnel, du suivi et du soutien pour l'amélioration continue de la qualité et pour la reconnaissance de la profession. Il utilise un cadre simple pour faire le lien entre les qualités du personnel et les résultats des enfants : les caractéristiques structurelles, telles que l'éducation initiale et le mentorat, ont une incidence sur les compétences des enseignants, qui à leur tour jouent sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, puis sur les résultats des enfants. Bien sûr, cette séquence et les associations correspondantes ne sont pas toujours étayées par des faits probants, mais il est de plus en plus attesté que les compétences des enseignants et la qualité de l'enseignement ont une incidence directe sur l'apprentissage des enfants²⁸.

Les programmes visant à améliorer la formation des enseignants en préscolaire donnent lieu à un programme de meilleure qualité si les compétences développées par les enseignants sont associées à de bonnes pratiques pédagogiques. Deux analyses de la situation ont été réalisées par l'initiative, l'une sur les [compétences et normes pour les personnes chargées de l'EPPE](#), et l'autre sur la [formation et le perfectionnement professionnel](#).

Le [Guide pour les enseignants de la petite enfance en Asie du Sud-Est](#) formule des recommandations fondées sur des expériences à la fois régionales et internationales concernant la manière de gérer au mieux et d'améliorer la qualité des enseignants de la petite enfance. Ce guide couvre le recrutement dans la profession, la formation initiale, la certification, le déploiement, la poursuite de l'évaluation et le perfectionnement professionnel, l'avancement professionnel, ainsi que l'environnement et les conditions de travail²⁹. Une fois approuvé par les ministres de l'Éducation d'Asie du Sud-Est, ce guide devrait servir à « ceux qui participent à l'élaboration de politiques et pratiques internationales, nationales, régionales, locales, sectorielles, sur le lieu de travail (privé et public) et à domicile en matière d'EPPE et à l'organisation des services d'EPPE ». Il sera particulièrement utile au ministère de l'Éducation et aux autres ministères et institutions concernés pour promouvoir la professionnalisation des éducateurs de la petite enfance et améliorer leurs conditions de travail.

Enfin, les participants à la consultation notent qu'un groupe d'organisations participant au Réseau d'action pour le développement de la petite enfance (ECDAN) envisage de fournir des outils, notes d'orientations, pôle de connaissances, modules de renforcement des capacités et exercices de cartographie liés aux difficultés du personnel.

Soutien aux autres acteurs de l'éducation de la petite enfance

Pour les personnels des ministères et d'autres organismes impliqués dans la conception et l'évaluation des programmes, il existe au moins trois cours en ligne qu'ils pourraient suivre en même temps que leur programme de travail habituel. Le contenu de ces cours pourrait également s'inscrire dans le cadre des domaines d'action 1 (planification et affectation des ressources) et 5 (suivi, réglementation et assurance qualité). L'initiative [Science of Early Child Development \(SECD\)](#) est une initiative pour la mobilisation et la traduction concrète des connaissances, qui a été conçue pour rendre les recherches actuelles en DPE accessibles à quiconque souhaite en savoir plus sur l'incidence qu'une expérience dans la petite enfance

²⁸ For example, aeioTU preschool in Colombia, detailed in Milagros Nores et al., "Implementing aeioTU: Quality Improvement Alongside an Efficacy Study: Learning While Growing," *Annals of the New York Academy of Sciences* 1419, no. 1 (2018): 201-17.

²⁹ South-East Asian Ministers of Education Organization (SEAMEO) and UNESCO, *Southeast Asian Guidelines for Early Childhood Teacher Development and Management* (Bangkok: SEAMEO Secretariat and UNESCO Bangkok, 2016), <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244370>.

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance peut avoir sur la santé et le bien-être tout au long de la vie. La Banque mondiale offre un autre [cours gratuit en ligne sur le développement de la petite enfance](#), qui explique comment réaliser des diagnostics DPE pour des pays ou des projets, comment utiliser et adapter les outils d'évaluation au contexte national pour suivre la croissance et le développement, comment estimer le coût des interventions de DPE et les financer, et enfin comment traiter les questions liées à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet. Un troisième [cours en ligne de la SDG Academy](#) explore le rôle du développement de la petite enfance dans la réalisation des ODD.

Soutien au travail auprès des familles et des communautés

La plupart des biens mondiaux dans ce domaine sont liés à des initiatives communautaires visant à intégrer la santé et la nutrition dans l'EPPE ou dans les ressources sur les initiatives parentales qui sont souvent indépendantes des programmes d'EPPE. L'initiative Early Childhood Workforce a produit une étude de cas intitulée « Supporting the Early Childhood Workforce at Scale : Community Health Workers and the Expansion of First 1000 Days Services in South Africa »³⁰, qui décrit un programme harmonisé de développement de la petite enfance et les implications pour d'autres pays souhaitant tirer parti des ressources communautaires pour coordonner la santé, la nutrition et l'apprentissage précoce.

L'UNICEF a récemment produit un guide de normes pour les programmes parentaux de développement de la petite enfance dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (*Standards for ECD Parenting Programmes in Low and Middle Income Countries*), qui décrit les interventions et les services favorisant les interactions stimulantes et adaptées avec les parents d'enfants de moins de trois ans. Ce guide s'adresse aux professionnels et présente une série de normes pour les programmes parentaux. En 2015, un examen systématique et une méta-analyse ont été publiés, qui présentaient les effets positifs des programmes parentaux pour les jeunes enfants dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaires³¹. Sur la base des données factuelles recueillies à ce jour, [l'Organisation mondiale de la santé travaille à l'élaboration de directives formelles](#) pour étayer la mise en œuvre de soins attentifs par les parents, les agents de santé et les prestataires de soins aux enfants. Fondées sur le Cadre de soins attentifs ratifié par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2018, ces directives encouragent la fourniture de soins répondant aux besoins et l'offre de possibilités d'apprentissage précoce en matière de nutrition, de santé et de protection.

L'[enveloppe de services essentiels](#) est un ensemble complet d'outils et de guides à l'attention des gestionnaires de programmes et des prestataires qui permet aux programmes de répondre d'une manière coordonnée et holistique aux besoins et compétences uniques des jeunes enfants, en particulier ceux qui sont affectés ou infectés par le VIH/sida. Il a été développé par l'équipe spéciale interorganisations en charge du développement de la petite enfance et du sida au sein du groupe consultatif et coprésidé par CARE et Save the Children.

Soutien à la collecte de données permettant de tirer les leçons des activités de suivi et d'évaluation, en particulier pour assurer la qualité et l'obtention de résultats

Outils de saisie des données relatives à l'équité

Les enquêtes auprès des ménages sont la principale source de données désagrégées sur l'éducation ; ces enquêtes permettent d'analyser les disparités entre les différents groupes de population et de résoudre certains des problèmes de données liés à l'équité dans les contextes d'EPPE. Le Groupe interinstitutions sur les indicateurs d'inégalité dans l'éducation (IAG-EII), créé par l'Institut de statistique (ISU) de l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale en 2016, vise à promouvoir et coordonner l'utilisation des

³⁰ Kavita Hatipoğlu et al., *Supporting the Early Childhood Workforce at Scale: Community Health Workers and the Expansion of First 1000 Days Services in South Africa* (Washington : Results for Development, 2018).

³¹ Frances E. Aboud et Aisha Yousafzai, *Global Health and Development in Early Childhood*, *Annual Review of Psychology* 66 (2015): 433-57.

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance
données d'enquêtes auprès des ménages pour le suivi de l'ODD 4 aux niveaux national, régional et mondial.

L'enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS) fournit des données probantes importantes sur les inégalités en matière d'éducation de la petite enfance par quintile de richesse, en mettant en évidence la manière dont, dans chaque partie du monde, les opportunités d'éducation de la petite enfance sont très inégalement réparties en faveur des enfants issus des foyers les plus riches. Les estimations de l'enquête, telles que rapportées par les personnes qui s'occupent des enfants, peuvent être différentes des rapports officiels et donner une estimation du volume des programmes d'éducation de la petite enfance non enregistrés. La base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation (WIDE) regroupe les données MICS de plus de 160 pays pour permettre aux utilisateurs de comparer l'assiduité dans l'enseignement préscolaire, en fonction de facteurs associés à l'inégalité tels que la richesse, le genre, l'ethnie et la situation géographique.

L'enquête de l'UNICEF sur la non-scolarisation est une autre source de données mondiales sur les enfants en âge préscolaire non scolarisés (dans l'année qui précède l'entrée en primaire)³². L'utilisation des données sur l'accès à des fins de planification est ce qui fait le plus défaut, en particulier pour les enfants défavorisés, migrants et handicapés.

Outils pour promouvoir la collecte de données sur la qualité et les résultats de l'éducation préscolaire

Le suivi en matière d'EPPE doit idéalement comprendre des normes et des évaluations pour mesurer la qualité du programme, rendre compte des résultats, identifier les améliorations à apporter, et planifier les politiques. La collecte et le suivi des données sur la qualité du programme peuvent faire remonter des informations sur ce qui fonctionne et contribuer à identifier les domaines pour lesquels il y a lieu d'améliorer la qualité. Par exemple au Bangladesh, la mise en place d'une échelle d'évaluation de la qualité des programmes a permis aux professionnels et aux gestionnaires d'améliorer leurs pratiques. D'un point de vue statistique, les effets ont été considérables sur les compétences en lecture et en calcul des enfants d'une année sur l'autre³³.

Il existe plusieurs outils d'évaluation pour définir et surveiller la qualité des programmes d'éducation de la petite enfance dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Certains sont proposés gratuitement et d'autres ne sont disponibles qu'à l'achat (par exemple, ECERS-R et ECERS-E). Pour certains outils, il est nécessaire de suivre une formation auprès de l'éditeur avant utilisation. Aux fins du présent document qui met l'accent sur les biens publics mondiaux, nous nous intéresserons aux outils librement accessibles élaborés pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Si plusieurs de ces outils ont fait la preuve de leur fiabilité et de leur validité, d'autres commencent à peine à être utilisés.

- L'instrument de **Mesure des environnements d'apprentissage préscolaire (MELE)** élaboré dans le cadre de l'initiative de Mesure de la qualité et des résultats de l'apprentissage préscolaire (MELQO) est désormais accessible en ligne gratuitement (ecdmeasures.org)³⁴. Il s'agit du premier outil de mesure de la qualité des programmes d'éducation de la petite enfance conçu spécifiquement pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (pour une description de l'instrument, des étapes à mettre en œuvre, du calendrier et du coût, voir la note d'orientation 2016 du Partenariat pour l'éducation des jeunes enfants de la Banque mondiale sur la mesure de la qualité des programmes d'apprentissage préscolaire (*Measuring the Quality of Early Learning Programs*). Un manuel d'utilisation explique aux observateurs et professionnels pourquoi chaque

³² <https://data.unicef.org/resources/a-future-stolen/>.

³³ Aboud et Hossain 2011.

³⁴ UNESCO, UNICEF, Brookings Institution et Banque mondiale, *Overview: MELQO: Measuring Early Learning Quality and Outcomes* (Washington : Banque mondiale et Brookings Institution, 2017).

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance caractéristique observée est importante, et ce qui diffère lorsque la qualité est médiocre ou élevée. La formation initiale des agents de l'État et du personnel travaillant dans le pays peut nécessiter la présence d'un consultant, mais très rapidement, une cohorte d'observateurs nationaux et régionaux devrait être en mesure de former les autres utilisateurs.

- **L'échelle d'évaluation de la qualité de l'éducation de la petite enfance**³⁵ élaborée par les programmes d'EPPE en Inde, est organisée par domaine de développement (cognitif, langagier et socioaffectif) plutôt que par activité d'enseignement et d'apprentissage observable au quotidien.
- Les **Directives globales en matière d'évaluation (GGA) de l'ACEI (Association for Childhood Education International)** contient 76 indicateurs de la qualité des programmes d'EPPE répartis en cinq catégories : 1) environnement et espace physique, 2) contenu du programme d'enseignement et pédagogie, 3) éducateurs et personnes s'occupant des jeunes enfants, 4) partenariat avec les familles et les communautés, et 5) jeunes enfants ayant des besoins spéciaux. Traduit dans 14 langues, cet outil est disponible en ligne à l'adresse www.acei.org/global-guidelines.
- Le **Système d'observation des pratiques et méthodes pédagogiques des enseignants (Teacher Instructional Practices and Processes System-TIPPS)** a été mis au point pour évaluer les interactions enseignants-enfants. Il est utilisé dans les pays en situation de fragilité ou de conflit.

Les outils d'évaluation de la qualité de l'EPPE, tels que ceux énumérés précédemment, peuvent avoir différents usages, notamment aux fins du recueil d'informations en retour pour éclairer l'élaboration de normes et de programmes d'enseignement, de la formation initiale et continue et du mentorat des enseignants, de l'intégration dans un système national de suivi, ou de travaux de recherche sur les caractéristiques ayant un impact spécifique sur tel ou tel aspect du développement des enfants et de leur préparation à la scolarité.

Le Nicaragua offre un exemple de la manière dont les outils d'évaluation de la qualité de l'EPPE ont été utilisés pour orienter les améliorations du système. Pour mesurer les améliorations du système éducatif attribuables aux nouvelles politiques d'EPPE, le gouvernement nicaraguayen, avec l'assistance technique de la Banque mondiale, a mis en place un nouveau système coordonné de surveillance et d'évaluation du développement de la petite enfance (SEIDI) en vue d'évaluer et de suivre la qualité de l'environnement de l'apprentissage préscolaire. Les instruments, élaborés avec le soutien du consortium MELQO, mesurent différents aspects liés au développement de l'enfant et à la qualité des environnements d'apprentissage. Cette démarche innovante place le Nicaragua à l'avant-garde du suivi de la qualité de l'éducation préscolaire et de l'évaluation du développement et de l'apprentissage des enfants. Outre le fait qu'ils doivent disposer de manuels d'utilisation explicites, les pays ont besoin d'une aide au renforcement des capacités de collecte et d'utilisation de données factuelles de qualité.

³⁵ Venita Kaul et al., *Early Childhood Education Quality Assessment Scale (ECEQAS)*, Centre for Early Childhood Education and Development (CECED), Ambedkar University, Delhi, 2012.

Tableau 1. Informations sur les biens mondiaux fournissant un appui à l'évaluation et au suivi de la qualité des programmes

Instrument	Exemples d'utilisation dans les PFRI	Avantages	Inconvénients	Suivi et évaluation
MELE	Afrique de l'Est ; Hong Kong ; Colombie ; autres pays	Conçu pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ; utilisé dans les contextes fragiles ; possibilité de former des observateurs ; manuel d'explication fourni ; adaptable ; données factuelles établissant un lien avec les résultats chez les enfants dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	Relativement nouveau ; caractère limité des éléments de preuve de la validité de l'instrument dans différents pays ; expérience limitée d'adaptation aux contextes nationaux	Peut être raccourci pour le suivi ; définit en quoi consiste une qualité élevée pour chaque élément, de manière à indiquer clairement les améliorations à apporter
TIPPS	Ghana ; Pakistan	Centré sur les caractéristiques pédagogiques importantes liées à l'interaction enseignant-enfant ; validé dans plusieurs contextes	Description in extenso de chacune des quatre évaluations de chaque élément ; formation complète requise	Peut nécessiter une observation vidéo
GGA	Chine ; Inde ; Mexique ; Pérou	Couvre de nombreuses composantes, notamment les enfants ayant des besoins spéciaux	Conçu comme une auto-évaluation ; des points sont à clarifier, par exemple les bonnes pratiques en matière de santé ; exige une évaluation et une description par écrit ; convient aux pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire	Définition pas toujours claire de ce en quoi consiste une qualité supérieure

Note : PFRI = pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ; MELE = Mesure des environnements d'apprentissage préscolaire ; TIPPS = Système d'observation des pratiques et méthodes pédagogiques des enseignants ; GGA = Directives globales en matière d'évaluation de l'ACEI.

Outils pour mesurer le développement et l'apprentissage de l'enfant

Un certain nombre de résultats scolaires pour les enfants de 3 à 6 ans ont été élaborés et validés au cours des dernières années. Ils figurent dans le guide *A Toolkit for Measuring Early Childhood Development in Low- and Middle-Income Countries* rédigé par le Fonds d'évaluation d'impact stratégique de la Banque mondiale³⁶. Les cinq outils décrits ci-dessous et dans le tableau 2 sont disponibles gratuitement, ils sont couramment utilisés dans les pays à faible revenu dans lesquels le PME est partenaire du gouvernement, et ils ont fait la preuve de leur fiabilité. Plusieurs points doivent être considérés, notamment s'il s'agit d'une évaluation directe de l'enfant ou si l'évaluation est fondée sur le rapport d'une personne s'occupant des enfants ; la période de temps nécessaire pour effectuer la mesure (30 à 40 minutes si l'évaluation est directe) ; les domaines de développement ; et s'il s'agit d'une mesure du développement holistique de l'enfant ou d'un test plus précis de la maturité scolaire de l'enfant. La capacité à faire la distinction entre les enfants ayant suivi un programme d'éducation de la petite enfance de grande qualité et ceux qui n'en ont suivi aucun ou qui ont suivi un programme de qualité médiocre, constitue une solide validation du test. Les preuves de validation provenant de corrélations avec l'âge de l'enfant et le niveau d'instruction de la mère sont plus faibles. Les 10 questions MICS de l'Indice de développement de la petite enfance ne sont pas traitées ici, car de nombreux points concernent les enfants de moins de 3 ans ; elles conviennent donc moins à une évaluation de l'éducation préscolaire des enfants âgés de 3 à 6 ans. Les évaluations en lecture et calcul des petites classes ne sont pas non plus prises en compte ; elles sont cependant utiles pour déterminer si une scolarisation de qualité avant le primaire améliore les résultats des enfants au début du cycle primaires.

- **L'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)** à multiples points est un rapport de l'enseignant. Le principal inconvénient réside dans sa validité convergente qui peut être remise en question par rapport au comportement réel de l'enfant ; avec des classes de 40 enfants, les enseignants risquent de ne pas faire un rapport très précis sur chaque enfant. Les résultats ont été publiés par des enseignants du préscolaire et de première année qui évaluaient leurs élèves³⁷. Toutefois, de nombreux points semblent plus appropriés pour les enfants de 4 ans (par exemple, l'enfant expérimente les outils d'écriture, il comprend la correspondance de un à un).
- **L'Évaluation internationale de l'apprentissage et du développement de la petite enfance (IDELA, Save the Children Federation ; voir <https://resourcecentre.savethechildren.se/library/international-development-and-early-learning-assessment-technical-paper>)** couvre quatre domaines de compétences : lecture et écriture, calcul, développement socioaffectif et développement moteur pour les enfants de 4 à 6 ans. Elle nécessite peu de modifications, si ce n'est l'utilisation de matériels locaux, et elle présente une bonne fiabilité et une validité simultanée³⁸.
- La **Mesure du développement et de l'apprentissage de l'enfant (MODEL; www.ecdmeasure.org)** est une évaluation directe des enfants de 3 à 5 ans et couvre des domaines et points similaires à l'IDELA et l'IMDPE. Elle a été traduite et testée dans plus d'une douzaine de pays et s'avère d'une bonne structure interne et d'une bonne fiabilité.
- Le **Module sur le fonctionnement de l'enfant (<https://data.unicef.org/resources/module-child-functioning/>)** est désormais utilisé à la place du test des 10 questions comme outil de sélection

³⁶ Lia Fernald et al., *A Toolkit for Measuring Early Childhood Development in Low- and Middle-Income Countries* (Washington : Banque mondiale, 2017).

³⁷ Voir par exemple Sebastian Martinez, Sophie Naudeau et Vitor Pereira, *The Promise of Preschool in Africa: A Randomized Impact Evaluation of Early Childhood Development in Rural Mozambique* (Washington : Banque mondiale et Save the Children, 2012).

³⁸ Voir Sharon Wolf et al., *Measuring School Readiness Globally: Assessing the Construct Validity and Measurement Invariance of the International Development and Early Learning Assessment (IDELA) in Ethiopia*, *Early Childhood Research Quarterly* 41 (2017): 21-36; Peter F. Halpin et al., *Measuring Early Learning and Development Across Cultures: Invariance of the IDELA Across Five Countries*, *Developmental Psychology* 55, no. 1 (2019): 23-37.

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance permettant de déterminer la prévalence des handicaps chez les enfants. Il utilise un rapport des parents pour identifier les difficultés cognitives, de langage, motrices, sensorielles et émotionnelles (qui ne sont plus appelées « handicaps »). Une échelle d'évaluation à 4 points permet d'enregistrer la gravité du problème. Il s'agit d'une mesure des difficultés de fonctionnement et non d'une mesure d'apprentissage ou de préparation scolaire.

En outre, il convient de noter que l'indice de développement de la petite enfance de l'UNICEF (ECDI), qui est déduit de l'enquête (MICS), est un indicateur clé pour rendre compte du développement de l'enfant au regard à la fois du PME et de l'ODD 4.2. Cet indice s'appuie sur 10 questions adressées aux parents, regroupées en quatre catégories : lecture, écriture et calcul, développement physique, apprentissage et développement socioaffectif. Les enfants qui répondent aux conditions dans trois catégories au moins sont considérés comme « en bonne voie ». Les données ne sont disponibles que pour un nombre limité de pays (22 sur 65 PDP). L'ECDI étant une mesure indirecte et un indice composite, il a fait l'objet de critiques et le Groupe de travail inter-organisations et d'experts chargé des indicateurs relatifs aux ODD (IAEG-SDG) l'a classé comme indicateur de niveau III, qu'il convient de développer d'un point de vue méthodologique. En réaction, l'UNICEF a créé un groupe d'experts sur la mesure du développement de la petite enfance sous les auspices du Groupe d'experts des Nations Unies chargé des indicateurs relatifs aux ODD. La mesure actuelle est au mieux un indice de développement des enfants de moins de 5 ans et ne constitue pas une mesure judicieuse de l'impact induit par l'éducation de la petite enfance.

Tableau 2. Mesures du développement et de l'apprentissage pour les enfants de 3 à 6 ans

Mesure	Type	Domaines de développement	Avantages	Inconvénients
Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)	Rapport indirect de l'enseignant ou des parents	Cognitif ; langage ; moteur ; social ; affectif	Utilisé dans de nombreux PFRI	De nombreux points inappropriés pour les enfants avant le primaire ; validité lors de l'enseignement dans des grandes classes
Évaluation internationale de l'apprentissage et du développement de la petite enfance (IDELA)	Directement auprès de l'enfant	Mathématiques ; lecture et écriture ; fonction exécutive ; socioaffectif	Utilisé dans de nombreux PFRI pour évaluer l'état de préparation à la scolarité ; validé par comparaison entre qualité supérieure, piètre qualité et absence de préscolarisation.	
Mesure du développement et de l'apprentissage de l'enfant (MODEL)	Direct ou indirect	Mathématiques ; lecture et écriture ; fonction exécutive ; socioaffectif	Utilisé dans de nombreux PFRI pour évaluer le développement et la préparation à la scolarité	Relativement nouveau ; nécessite une validation en contexte
Groupe de Washington/UNICEF – Module sur le fonctionnement de l'enfant	Rapport des parents	Cognitif ; langage ; moteur ; sensoriel ; difficultés d'ordre affectif	Facile à administrer ; deux formulaires (pour les 2 à 4 ans, et les 5 à 17 ans)	Peut nécessiter une validation médicale pour chaque enfant, ne mesure pas les points forts

Note : PFRI = pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

6. Des lacunes dans les biens mondiaux existants

Même s'il existe de nombreux biens mondiaux sur la planète pour améliorer la mise en œuvre et la planification des politiques en matière d'EPPE, relativement peu de PDP y ont recours. Les capacités nécessaires pour adapter les instruments de mesure, former les utilisateurs, mettre ces instruments en application, et interpréter les données en tenant compte du contexte local sont considérables. À l'heure actuelle, rares sont les initiatives mondiales, bilatérales et multilatérales qui fournissent durablement les ressources techniques et financières requises pour encourager les PDP à adapter et mettre en œuvre les biens mondiaux existants. D'où le faible rôle joué jusqu'ici par ces biens pour nourrir la réflexion et améliorer l'élaboration des politiques d'EPPE, leur mise en œuvre et les plans d'action y afférents.

Le recours limité à ces instruments peut s'expliquer par l'adoption récente de l'éducation préscolaire dans de nombreux pays ; l'absence de programmes d'éducation tertiaire consacrés à l'enseignement préprimaire, laquelle entraîne un manque d'expertise dans l'EPPE ; le manque de volonté politique, et des ressources financières insuffisantes.

Si l'on veut appliquer et développer les biens mondiaux dans les PDP, il faut commencer par investir dans le renforcement des capacités et dans les échanges de connaissances et d'approches innovantes et efficaces pour diffuser les meilleures pratiques. Les PDP doivent travailler avec des organisations locales et des institutions d'enseignement ou de recherche, et il leur faut pour cela disposer des capacités et de l'expérience qui leur permettent d'évaluer leurs politiques et leurs services d'EPPE et de mettre en œuvre des formules innovantes pour offrir des services de grande qualité, en particulier aux populations défavorisées. De nombreux biens mondiaux existent actuellement sous la forme d'outils ou de pratiques, et ce qui fait défaut c'est la recherche de nouveaux moyens d'élargir, d'adapter, d'appliquer et de suivre les leçons tirées de leur mise en œuvre dans un plus large éventail de pays. Il s'agit de documenter le renforcement des capacités, la collecte de données probantes, les contraintes financières, le climat politique et l'application des recommandations. Ce faisant, les pays pourront développer de nouveaux biens mondiaux, tels que des modèles et des cadres sur la manière d'adapter et d'appliquer les biens existants pour ce qui concerne les programmes d'enseignement, les normes de qualité et le perfectionnement professionnel du personnel. Ils élaboreront des stratégies pour collecter et utiliser les données de manière à faciliter la planification, en particulier conduire des analyses coût-efficacité et des analyses de financement. Ils pourront éventuellement mettre au point de nouveaux biens mondiaux pour les outils de planification et de déploiement à grande échelle de l'EPPE, ainsi que des mécanismes complets de retour d'information tout au long du cycle, depuis le stade du diagnostic jusqu'à celui de la réforme des politiques publiques.

Parallèlement aux cinq domaines d'action décrits dans les sections précédentes, on relève cinq lacunes dans les biens mondiaux.

Lacune 1 : Absence de plans sectoriels de l'éducation solides intégrant l'EPPE, et nécessité d'améliorer la planification systémique de l'allocation des ressources financières, de la mise en œuvre et du suivi du sous-secteur de l'EPPE

Le fait qu'il existe de nombreux outils d'aide à la planification et à l'affectation de ressources dans le sous-secteur de l'éducation et de la protection de la petite enfance ne se traduit pas par l'intégration de composantes d'EPPE solides et réalistes dans les analyses et les plans du secteur de l'éducation, ni par des ressources suffisantes pour les budgets, les plans et la gestion des systèmes d'EPPE. On manque également de connaissances sur la manière de gérer le processus de mise en œuvre et d'appliquer les bonnes pratiques à grande échelle. L'initiative BELDS en cours, qui est financée par le PME, vise à mieux intégrer l'EPPE dans la planification et la budgétisation sectorielles en s'appuyant sur les exemples de renforcement ciblé des capacités dans quelques pays ; même avec la boîte à outils BELDS, il faudra sans doute se doter d'outils supplémentaires ou modifier les outils existants pour acquérir les capacités techniques permettant de mener de bout en bout le processus de planification de l'éducation.

En dernière analyse, la transposition des objectifs en matière d'EPPE en action concrète est une véritable gageure pour quasiment tous les pays. Cela tient en partie à l'expertise technique nécessaire pour utiliser ces outils, mais également à la disponibilité des ressources financières nécessaires pour les mettre en œuvre. Huit PDP qui ont examiné le rapport ont fait part des difficultés liées aux contraintes budgétaires pour l'EPPE dans leur pays. Les PDP participant à la consultation de Nairobi ont rapporté que la faiblesse des budgets nationaux consacrés à l'éducation et la protection de la petite enfance se traduisent par des déficits de financement pour la rémunération des enseignants, le matériel, l'infrastructure, la formation et d'autres besoins essentiels. Il arrive que même des PSE et des politiques robustes pour le sous-secteur de l'EPPE soient insuffisamment financés ou ne bénéficient pas d'un soutien politique solide pour appuyer

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance leur mise en œuvre. En outre, les connaissances et les outils font défaut à l'échelle internationale pour faciliter les options de financement et les actions de plaidoyer à un haut niveau en faveur d'un financement accru de l'EPPE sur les ressources intérieures.

Lacune 2 : Insuffisance de l'apprentissage entre pairs et des échanges de connaissances sur l'élaboration et la mise en œuvre efficaces de programmes d'EPPE, notamment en ce qui concerne leur alignement avec les programmes d'enseignement primaire ainsi que l'évaluation et l'appréciation de leur efficacité et de leur pertinence

Si plusieurs biens mondiaux et initiatives de premier plan soutiennent effectivement des normes de qualité ainsi que d'apprentissage et de développement précoces à l'échelon national, on observe des carences dans la mise en œuvre et l'institutionnalisation de ces normes, ainsi que dans leur suivi. Certains pays élaborent des normes de qualité, des programmes préscolaires et des formations du personnel relativement sophistiqués, tandis que d'autres agissent de manière dispersée et parcellaire. Les responsables de la formation des enseignants et de la rédaction des programmes au sein d'un pays n'ont pas forcément accès aux outils disponibles, ni à des financements adéquats pour introduire des changements, et s'il leur arrive d'avoir accès à une bonne pratique, ils ne savent peut-être pas comment l'adapter à leurs besoins. Il se peut qu'ils ne comprennent pas bien les critères ou les principes qui sous-tendent l'élaboration des normes de qualité, des programmes et des formations. L'offre d'éducation préscolaire étant relativement récente dans la plupart des pays, les spécificités de cet enseignement préprimaire, par exemple les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, y sont encore mal connues. Alors qu'il existe des exemples de directives régionales pour des normes de qualité nationales, rien ne permet d'expliquer avec certitude pourquoi certains pays ne parviennent pas à utiliser ces outils de manière adéquate.

Les participants à la consultation de Nairobi ont indiqué que les programmes et les normes en matière d'EPPE manquent souvent de cohérence avec ceux de l'éducation primaire, ce qui crée un fossé entre les objectifs éducatifs de l'éducation préscolaire et ceux de l'enseignement primaire. Ils font état d'un manque de matériel didactique et d'apprentissage approprié, et de l'absence de programmes d'études qui facilitent l'apprentissage par le jeu. Certes, les programmes scolaires font régulièrement l'objet de réformes, mais il conviendrait d'évaluer ces dernières pour que les pays ne réinventent pas la roue chaque fois qu'ils réforment les programmes.

D'où la nécessité de mieux comprendre les moyens à mettre en œuvre pour que les acteurs nationaux, à partir d'une liste des normes de qualité en usage, puissent adapter ces normes à leur contexte, créer un cadre réglementaire, et le mettre en application. L'appui aux enseignants pour qu'ils commencent à se conformer aux normes de qualité, ainsi que les budgets requis pour financer les supports didactiques et d'apprentissage, peuvent être considérés comme des éléments essentiels. Les régions en dehors du Marché commun des Caraïbes gagneraient à comprendre comment ce processus s'est déroulé au sein du groupe CARICOM et à l'appliquer à leur région.

Lacune 3 : Absence de partage de connaissances sur la formation et l'accompagnement du personnel d'EPPE et sur les moyens d'attirer et de fidéliser les enseignants et le personnel qualifié

Certains biens mondiaux visent à soutenir les enseignants et le personnel, mais leur utilisation est encore restreinte parmi les professionnels de l'éducation dans les PDP. Une des difficultés réside dans le manque d'harmonisation entre, d'une part, le programme et les méthodes d'enseignement et d'apprentissage dans le préscolaire et, d'autre part, la formation, la supervision et le mentorat des enseignants. Les enseignants sont souvent formés à des activités d'enseignement spécifiques, telles que l'enseignement par mémorisation des nombres, et peuvent éprouver des difficultés à s'adapter rapidement lorsque le programme change.

Les participants à la consultation de Nairobi et les PDP ayant révisé le présent rapport notent l'enjeu que représente le grand nombre d'enseignants sous-qualifiés dans l'éducation de la petite enfance, en particulier lorsqu'il va de pair avec une formation professionnelle insuffisante. Selon eux, la formation professionnelle est nécessaire, en particulier dans les domaines non académiques, comme l'apprentissage socioaffectif. Ils évoquent aussi le faible niveau, voire l'absence, de rémunération des enseignants, à mettre en relation avec les difficultés budgétaires mentionnées plus haut. Toutes ces raisons peuvent expliquer la difficulté à conserver des enseignants d'EPPE, leur attitude qui n'est pas idéale, et la piètre image qu'ils ont de leur travail et des enfants.

Si certains pays et projets individuels peuvent afficher de bons résultats d'évaluation pour un programme réussi de formation des enseignants du préscolaire, on ne dispose pas pour l'heure d'évaluation ni d'éléments attestant que ces programmes touchent un plus large public.

Lacune 4 : Mobilisation insuffisante des parents et des communautés en tant que partenaires stratégiques pour améliorer la qualité des services d'EPPE et agir comme un réseau pour aider les familles et réduire les inégalités

Les biens mondiaux qui favoriseraient l'implication des familles et des communautés en tant que partenaires dans les systèmes d'EPPE font cruellement défaut. C'est dans ce domaine que l'on compte le moins de biens mondiaux. La plupart des biens existants s'appliquent aux parents d'enfants de 0 à 3 ans et ont donc été pensés pour le secteur de la santé. Quelques-uns ont été mis en œuvre pour les parents d'enfants d'âge préscolaire, mais leur application est très limitée. L'offre de centres d'accueil à temps plein pour les enfants de mères ayant une activité professionnelle est très déficitaire. Les participants à la consultation de Nairobi observent que ce manque d'attention est également notable dans les pays dans lesquels ils travaillent, où l'engagement de la communauté et des parents dans les systèmes d'EPPE pour les enfants de 3 à 7 ans est insuffisant. Ils évoquent l'absence de données probantes sur ce qui fonctionne dans les programmes de mobilisation des familles et des communautés, en particulier le manque d'établissements et de programmes pour impliquer les familles et les communautés dans les milieux marginalisés et parmi les enfants ayant des besoins spéciaux.

Lacune 5 : Manque d'assistance technique et de formation sur la collecte des données et le suivi des services d'EPPE, particulièrement en ce qui concerne la qualité de ces services et le suivi des recommandations

Il existe de nombreux outils pour mesurer les résultats du développement de l'enfant, et de plus en plus d'instruments permettant de mesurer la qualité des programmes d'EPPE. La mise en application concrète de ces outils est toutefois ce qui manque. Souvent, les données sont recueillies dans le cadre de travaux de recherche ou de mesures de réforme sans être intégrées dans le processus de planification du gouvernement ; il arrive parfois que les données soient produites par les pouvoirs publics, mais qu'elles ne parviennent ni aux enseignants ni aux parents qui pourraient en faire usage. Des outils permettant de diagnostiquer l'égalité de l'accès pour les enfants défavorisés, handicapés et migrants sont disponibles, mais rarement utilisés. Les participants à la consultation de Nairobi ont souligné le besoin de contextualiser les outils d'EPPE et de mesurer plus largement le développement de l'enfant pour éclairer le processus d'enseignement et d'apprentissage. Ils ont également évoqué le manque de personnel qualifié pour le suivi et la supervision des programmes d'EPPE, à mettre en relation avec le manque de cohérence du suivi à l'échelle du sous-secteur.

7. Domaines d'investissement envisageables

Pour combler les lacunes observées dans les biens mondiaux et leur utilisation, le PME a la possibilité de renforcer simultanément les capacités nationales et régionales, tout en fournissant des données

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance factuelles sur les programmes et des politiques qui donnent de bons résultats et en sachant innover avec d'autres. En résumé, on distingue trois domaines d'investissement :

- **Renforcement des capacités et échange de connaissances entre pays en développement :** activités, qui renforcent les capacités nationales et régionales par le transfert de connaissances et l'échange entre pairs en vue de créer des outils d'évaluation et de diagnostic adaptés et des modèles de programmes pour l'éducation préscolaire et la formation du personnel dans ce sous-secteur. Les capacités peuvent être rehaussées par le recours à la formation pratique, qui permet aux responsables concernés d'apprendre en mettant le bien mondial en application.
- **Faits probants et évaluation de ce qui fonctionne :** activités visant à recueillir des informations sur les programmes et politiques qui fonctionnent et sur le processus par lequel des informations sont utilisées pour améliorer les programmes et les politiques.
- **Projets pilotes en matière d'innovations :** mise à l'essai de nouvelles formules de prestation de services de qualité dans les pays partenaires, en particulier dans les zones fragiles ou touchées par un conflit et les zones abritant des segments vulnérables de la population³⁹.

Les trois domaines d'investissement — à savoir le renforcement des capacités, les faits probants et l'innovation — bénéficieront d'une synergie s'ils sont réalisés en tandem plutôt qu'individuellement. Par exemple, avoir la capacité d'adapter un outil et de l'utiliser pour recueillir des données diagnostiques en amont sur la qualité et sur les résultats d'apprentissage ou pour évaluer un programme d'enseignement novateur est avantageux du point de vue non seulement des capacités, mais aussi de la prestation de services. La capacité d'élaborer un modèle expliquant comment utiliser ultérieurement les données collectées sur la qualité, les résultats et le coût de l'apprentissage, par exemple, enrichirait l'expertise nationale et régionale et produirait un bien mondial novateur qui fait actuellement défaut.

Ces trois domaines d'investissement seront pris en compte dans les mesures visant à combler les cinq lacunes décrites dans la section 5. Le renforcement des capacités jouera un rôle relativement plus important pour remédier à certaines carences, alors que l'on accordera la priorité aux faits probants et à l'innovation pour d'autres.

³⁹ Murphy, Yoshikawa et Wuermli 2018.

1. Soutenir la planification au niveau du système pour le sous-secteur de l'EPPE par le biais de la planification sectorielle de l'éducation, y compris en établissant des objectifs politiques clairs et des normes minimales pour l'affectation de ressources, la mise en œuvre et la surveillance des services

- Les domaines d'investissement dans le *transfert de connaissances, le renforcement des capacités et l'échange d'expériences* peuvent comprendre l'organisation d'ateliers de planification commune des PDP, le partage d'expériences, la formation formelle et le support technique de qualité pour stimuler le développement et l'amélioration de la planification nationale du sous-secteur de l'EPPE, y compris la mise en œuvre et le suivi de politiques et de programmes de qualité en matière d'EPPE, ainsi qu'un meilleur alignement des ressources. Le mécanisme KIX pourrait aussi investir dans des études pays supplémentaires, dans le prolongement du travail engagé dans le cadre de l'initiative BELDS, pour renforcer les capacités techniques tout au long du processus de planification et/ou dans la modification des outils de planification existants pour appuyer le sous-secteur de l'EPPE. Un autre investissement pourrait viser la création d'un outil intégré pour faciliter l'identification des ressources à affecter à l'éducation et à la protection de la petite enfance, par exemple, pour collecter des données nationales plus fiables sur les dépenses consacrées à l'EPPE, et pour mieux comprendre les effets d'un financement accru.
- Les domaines d'investissement dans *les faits probants et l'évaluation* doivent comprendre le soutien à des sessions de formation formelle sur les outils de simulation financière et d'établissement des coûts d'EPPE et les analyses de financement, ainsi que la consolidation des données financières et relatives au coût et une évaluation du retour sur investissement complet (coût-avantage, coût-efficacité). L'investissement pourrait aussi porter sur des études de cas concernant des actions de plaidoyer réussies en faveur du financement national de prestations de qualité en matière d'EPPE et sur les financements novateurs.
- Les domaines d'investissement dans *l'innovation* peuvent inclure la recherche sur la mise en œuvre pour acquérir des connaissances et des données probantes sur l'impact et la durabilité des programmes d'EPPE à grande échelle, ainsi que des évaluations pour déterminer en quoi des modèles de prestation innovants, émergents ou alternatifs peuvent contribuer au déploiement à grande échelle de services destinés aux pauvres et adaptés au développement, y compris les programmes innovants mis en application dans des contextes d'aide humanitaire et de fragilité.

2. Renforcer les réseaux d'apprentissage par les pairs et les institutions pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer le programme d'enseignement préprimaire

- Les domaines d'investissement dans le *transfert de connaissances, le renforcement des capacités et l'échange d'expériences* peuvent comprendre l'élaboration d'un cadre de programme d'enseignement commun pour garantir que soient couverts les aspects les plus critiques des domaines de développement de l'enfant, la continuité avec l'enseignement primaire et un niveau uniforme de qualité parmi les différentes formes de prestation préscolaire et pour les différents groupes d'enfants.
- Les domaines d'investissement dans *les faits probants et l'évaluation* peuvent comprendre la recherche sur des modèles de programmes alternatifs qui sont localement adaptés et mis en œuvre (par exemple, les objectifs d'apprentissage, les méthodes) et la recherche sur l'avantage comparatif des différents modèles de programmes, par exemple, sur la langue des enfants et les résultats en calcul ou encore les avantages sur le long terme.
- Les domaines d'investissement dans *l'innovation* pourraient inclure une base de données mondiale en ligne sur les modèles de programmes existants et sur l'efficacité de la mise en

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance œuvre, y compris les données sur l'impact et le coût pour aider à renseigner la planification du prochain cycle.

3. Soutenir l'amélioration des qualifications, de l'éducation et de la formation du personnel chargé de l'éducation et de la protection de la petite enfance

- Les domaines d'investissement dans le *transfert des connaissances, le renforcement des capacités et l'échange d'expériences* peuvent comprendre le partage d'expériences, la formation formelle et un appui technique de grande qualité pour planifier et mettre en œuvre des normes de formation d'enseignant en EPPE ou des programmes pour l'éducation initiale. Cela peut comprendre l'enrichissement des portails et des cours en ligne pour le perfectionnement du personnel.
- Les domaines d'investissement dans *les faits probants et l'évaluation* peuvent comprendre la recherche sur l'amélioration des qualifications et de la formation du personnel, par exemple, des études de cas sur les bonnes pratiques en matière de recrutement, formation et maintien en place des enseignants en EPPE, ou une analyse des politiques sur la stimulation de la demande en personnel qualifié.
- Les domaines d'investissement dans *l'innovation* peuvent inclure la mise au point de technologies ou d'applications pour l'enseignement et l'apprentissage visant à soutenir la formation professionnelle et la formation continue des enseignants et du personnel travaillant dans le sous-secteur de l'EPPE.

4. Renforcer l'engagement des parents et de la communauté pour améliorer la qualité des services d'EPPE et l'équité dans les contextes dans lesquels ils sont proposés

- Les domaines d'investissement dans le *transfert des connaissances, le renforcement des capacités et l'échange d'expériences* peuvent inclure l'échange d'expériences et le renforcement des capacités sur les bonnes pratiques en matière d'engagement parental dans les contextes d'éducation et de protection de la petite enfance. Il s'agit, par exemple, d'impliquer les parents dans les instances de direction d'EPPE, de faire de l'implication des parents une priorité politique, de former les enseignants à l'implication des parents et d'innover dans les manières d'impliquer les parents et la communauté dans le cadre d'une prestation de services de grande qualité.
- Les domaines d'investissement dans *les faits probants et l'évaluation* peuvent inclure la recherche pour évaluer les bienfaits de l'implication des parents sur la qualité des services d'EPPE, y compris des études pour inciter les parents à évaluer ces services.
- Les domaines d'investissement en *innovation* peuvent inclure des stratégies pour stimuler la demande parentale et communautaire de services d'éducation préscolaire de qualité et centres d'accueil pour les enfants de mères ayant une activité professionnelle.

5. Soutenir l'amélioration de la collecte de données, de la recherche et du suivi des services d'EPPE, en particulier en ce qui concerne la qualité des prestations

- Les domaines d'investissement dans le *transfert des connaissances, le renforcement des capacités et l'échange d'expériences* peuvent inclure le partage d'expériences, la formation formelle et le support technique à la conception et à la mise en œuvre d'outils de surveillance et de collecte de données sur l'EPPE, en particulier de données relatives à la qualité des services et au développement de l'enfant. Cela renforcera la capacité à mesurer le changement, à surveiller les progrès et à utiliser les données et faits probants pour éclairer le choix des changements à apporter au système et des améliorations à apporter au programme. Cela peut inclure le renforcement des cycles de rétroaction entre la recherche et le suivi des résultats, et des plans d'action pour les politiques publiques et leur mise en application.

Renforcer l'éducation et la protection de la petite enfance

- Les domaines d'investissement dans les faits probants et l'évaluation peuvent inclure le recours à différents outils de suivi et de surveillance et la mesure de l'impact des données de suivi sur les améliorations de la qualité à grande échelle.
- Les domaines d'investissement dans l'innovation peuvent inclure des outils visant à faciliter les rapports mobiles de suivi et d'évaluation et l'engagement citoyen dans le suivi de la qualité et des résultats d'apprentissage de l'EPPE.

Étant donné que beaucoup de biens mondiaux se recoupent, que leur mise en application fait double emploi et qu'ils font partie intégrante de l'offre globale de services d'EPPE, ils peuvent être perçus comme indissociables. Il est certain que le renforcement des capacités qu'exige l'utilisation des biens mondiaux permettra, avec l'aide des partenaires et des experts, de recueillir d'importantes données factuelles. Les éléments probants relatifs à la mise en œuvre et à l'efficacité de tel ou tel bien, comme le suivi de la qualité ou l'élaboration des programmes d'enseignement, seront intégrés dans la planification et dans la formation des enseignants, entre autres. Il importera de planifier les modalités de collaboration avec toutes les parties prenantes d'un pays ou d'un système éducatif donné. Il conviendra d'envisager la mise en place d'un mécanisme de diffusion et de rétroaction des leçons tirées par les bénéficiaires de financements KIX et, éventuellement, de le rendre obligatoire.

Tableau 3. Lacunes mondiales et exemple d'investissement envisageable pour chacun des domaines d'investissement du KIX

Lacunes mondiales	Transfert des savoirs, renforcement des capacités et échange de connaissances	Données probantes et évaluation	Innovations
Planification et allocation des ressources	Atelier de planification commune des PDP, partage d'expériences, formation formelle et assistance technique de grande qualité pour stimuler l'élaboration et l'amélioration dans le sous-secteur national de l'EPPE de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de politiques et programmes d'EPPE de qualité, et meilleur alignement des ressources.	Sessions de formation formelle sur les outils de simulation financière et d'établissement des coûts de l'EPPE et les analyses de financement ; consolidation des données financières et relatives aux coûts et évaluation du retour sur investissement complet ; études de cas sur des activités de plaidoyer réussies en faveur du financement national de prestations de qualité en matière d'EPPE, et financement novateur.	Activités de recherche sur la mise en œuvre des programmes d'EPPE à grande échelle et modèles de prestations de service nouveaux ou d'un autre type, notamment innovations dans les situations de crise humanitaire et de fragilité.
Cadres de programme d'enseignement et normes d'apprentissage	Cadre de programme commun pour garantir la couverture des aspects les plus essentiels du développement de l'enfant, continuité avec le cycle d'éducation primaire, et niveau uniforme de qualité.	Conservation des connaissances sur la mise en œuvre et évaluation de différents programmes d'éducation de la petite enfance ; recherche pour combler les lacunes.	Base de données mondiale en ligne sur les modèles de programme d'enseignement existants et évaluation de nouveaux modèles prometteurs.
Formation des enseignants et conditions de travail	Mettre en œuvre et renforcer les portails en ligne et les formations pour le perfectionnement du personnel.	Études de cas sur l'utilisation par les PDP des biens mondiaux existants, leur adaptation et l'évaluation des résultats ; analyse des politiques sur la stimulation de la demande en personnel qualifié par le biais de la réglementation des conditions de travail et de rémunération.	Mise au point de technologies ou d'applications pour l'enseignement et l'apprentissage visant à soutenir la formation professionnelle et la formation continue des enseignants et du personnel travaillant dans l'EPPE.

Implication des familles	Échanges d'expériences et renforcement des capacités sur la mobilisation des parents dans les cadres d'EPPE ; impliquer les parents dans les organes de gestion, faire de leur participation une priorité politique et former les enseignants.	Travaux de recherche sur les moyens de stimuler la demande du public en EPPE de qualité ; analyse de la question de savoir si les mères ont une activité professionnelle rémunérée et de la demande de soins collectifs pour les enfants de moins de 3 ans émanant de ces mères qui travaillent à l'extérieur.	Comparaison des politiques et réglementations applicables aux services de soins aux enfants pour les mères ayant une activité professionnelle.
Collecte de données, recherche et cycles de rétroaction	Partage d'expériences, formation formelle et assistance technique à la conception et à la mise en œuvre d'outils de collecte et de suivi des données d'EPPE (par exemple, sur la qualité et les résultats) ; renforcement des cycles de rétroaction entre les travaux de recherche, le suivi des résultats et les plans d'action pour la formulation des politiques et leur mise en application.	Évaluation des systèmes de suivi et de surveillance utilisés par les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et les établissements préscolaires privés ; impact du suivi et de l'évaluation sur les améliorations de la qualité à grande échelle.	Outils facilitant les rapports mobiles pour le suivi et l'évaluation.

Références

- Aboud, Frances E., and Aisha Yousafzai. "Global Health and Development in Early Childhood." *Annual Review of Psychology* 66 (2015): 433-57.
- Aboud, Frances E., and Kamal Hossain. "The Impact of Preprimary School on Primary School Achievement in Bangladesh." *Early Childhood Research Quarterly* 26 (2011): 237-46.
- Banque mondiale. "Measuring the Quality of Early Learning Programs." Guidance note, Early Learning Partnership, Banque mondiale, Washington, DC, 2016.
- . "What Matters Most for Early Childhood Development: A Framework Paper." SABER Working Paper 5, Banque mondiale, Washington, DC, 2013.
- Berlinski, Samuel, Sebastian Galiani and Marco Manacorda. "Giving Children a Better Start: Preschool Attendance and School-age Profiles." *Journal of Public Economics* 92, no. 5-6 (2008): 1416-40.
- Britto, Pia R., Stephen J. Lye, Kerrie Proulx, Aisha K. Yousafzai, Stephen G. Matthews, Tyler Vaivada, R. Perez-Escamilla, et al. "Nurturing Care: Promoting Early Childhood Development." *Lancet* 389, no. 10064 (2017): 91-102.
- CARICOM (Marché commun des Caraïbes). *Regional Guidelines for Developing Policy, Regulation and Standards in Early Childhood Development Services*. Georgetown, Guyana: CARICOM, 2008.
- Commission de l'éducation. *The Learning Generation: Investing in Education for a Changing World*. New York: International Commission on Financing Global Education Opportunity, 2016.
- Elango, Sneha, Jorge L. García, James J. Heckman and Andrés Hojman. "Early Childhood Education." NBER Working Paper 21766, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, 2015.
- Fernald, Lia, Elizabeth L. Prado, Patricia Kariger and Abbie Raikes. *A Toolkit for Measuring Early Childhood Development in Low- and Middle-Income Countries*. Washington, DC: World Bank, 2017.
- Fink, Günther, Beatrice Matafwali, Corrina Moucheraud and Stephanie S. Zuilkowski. "The Zambian Early Childhood Development Project: 2010 Assessment Final Report." 2012.
- Gertler, Paul, James Heckman, Rodrigo Pinto, Arianna Zanolini, Christel Vermeersch, Susan Walker, Susan M. Chang and Sally Grantham-McGregor. "Labor Market Returns to an Early Childhood Stimulation Intervention in Jamaica." *Science* 344, no. 6187 (2014): 998-1001. doi:10.1126/science.1251178.
- Gustafsson-Wright, Emily, Izzy Boggild-Jones and Sophie Gardiner. *The Standardized Early Childhood Development Costing Tool (SECT): A Global Good to Increase and Improve Investments in Young Children*. Washington, DC: Brookings Institution, 2017.
- Halle, Tamara, Jessica E. Vick Whittaker and Rachel Anderson. *Quality in Early Childhood Care and Education Settings: A Compendium of Measures*. 2nd ed. Prepared for the Office of Planning, Research and Evaluation, Administration for Children and Families, U.S. Department of Health and Human Services. Washington, DC: Child Trends, 2010.

- Halpin, Peter F., Sharon Wolf, Hirokazu Yoshikawa, Natalia K. Rojas, Sarah Kabay, Lauren Pisani and Amy J. Dowd. "Measuring Early Learning and Development Across Cultures: Invariance of the IDELA Across Five Countries." *Developmental Psychology* 55, no. 1 (2019): 23-37.
- Hatipoğlu, Kavita, Zaheera Mohammed, Stephen Hendricks and Eric Buch. *Supporting the Early Childhood Workforce at Scale: Community Health Workers and the Expansion of First 1000 Days Services in South Africa*. Washington, DC: Research for Development, 2018.
- Kaul, Venita, "Early Childhood Education Quality Assessment Scale (ECEQAS)." Centre for Early Childhood Education and Development (CECED), Ambedkar University, Delhi, 2012.
- Martinez, Sebastian, Sophie Naudeau and Vitor Pereira. *The Promise of Preschool in Africa: A Randomized Impact Evaluation of Early Childhood Development in Rural Mozambique*. Washington, DC: World Bank and Save the Children, 2012.
- Murphy, Katie M., Hirokazu Yoshikawa and Alice J. Wuermler. "Implementation Research for Early Childhood Development Programming in Humanitarian Contexts." *Annals of the New York Academy of Sciences* 1419, no. 1 (2018): 90-101.
- Nores, Milagros, Alexandra Figueras-Daniel, Maria A. Lopez and Raquel Bernal. "Implementing aeioTU: Quality Improvement Alongside an Efficacy Study: Learning While Growing." *Annals of the New York Academy of Sciences* 1419, no. 1 (2018): 201-17.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). *Starting Strong III: A Quality Toolbox for Early Childhood Education and Care*. Paris: OCDE, 2012.
- Pearson, Emma, Helen Hendry, Nirmala Rao, Frances Aboud, Caroline Horton, Iram Siraj, Abbie Raikes and Junko Miyahara. *Reaching Expert Consensus on Training Different Cadres in Delivering Early Childhood Development at Scale in Low-Resource Contexts*. London: Department for International Development, 2018.
- PME (Partenariat mondial pour l'éducation) et IPE-UNESCO (Institut international de planification de l'éducation–UNESCO). *Education Sector Analysis Methodological Guidelines*. Washington, DC: Partenariat mondial pour l'éducation, 2014.
- Rao, Nirmala, Jin Sun, Eva Chen and Patrick Ip. "Effectiveness of Early Childhood Interventions in Promoting Cognitive Development in Developing Countries: A Systematic Review and Meta-analysis." *Hong Kong Journal of Paediatrics* 22 (2017): 14-25.
- South-East Asian Ministers of Education Organization (SEAMEO) and UNESCO. *Southeast Asian Guidelines for Early Childhood Teacher Development and Management*. Bangkok: SEAMEO Secretariat and UNESCO Bangkok, 2016. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244370>.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). *Accountability in Education: Meeting Our Commitments*. Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/18. Paris: UNESCO, 2017.
- . "Fulfilling Our Collective Responsibility: Financing Global Public Goods in Education." Policy Paper 34, UNESCO, Paris, 2018.
- . *Handbook on Measuring Equity in Education*. Paris: Institut de statistique de l'UNESCO, 2018.

UNESCO, UNICEF, Brookings Institution et Banque mondiale. *Overview: MELQO: Measuring Early Learning Quality and Outcomes*. Paris: UNESCO, 2017.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). *A World Ready to Learn: Prioritizing Quality Early Childhood Education*. New York: UNICEF, 2019a.

———. *Conceptual Framework for the Pre-Primary Sub-Sector*. New York: UNICEF, 2019b.

———. *Early Learning and Development Standards (ELDS) and School Readiness*. Evaluation Report. New York: UNICEF, 2016. ———. *Standards for ECD Parenting Programmes in Low and Middle Income Countries*. New York: UNICEF, 2017.

Wolf, Sharon, Peter Halpin, Hirokazu Yoshikawa, Amy J. Dowd, Lauren Pisani and Ivelina Borisova. "Measuring School Readiness Globally: Assessing the Construct Validity and Measurement Invariance of the International Development and Early Learning Assessment (IDELA) in Ethiopia." *Early Childhood Research Quarterly* 41 (2017): 21-36.

Zambia Curriculum Development Centre. *Early Childhood Education Syllabi, 3 to 6 Years*. Lusaka, Zambia: Ministry of Education, Science, Vocational Training and Early Education, 2013.

Zubairi, Asma, and Pauline Rose. *Donor Scorecard. Just Beginning: Addressing Inequality in Donor Funding for Early Childhood Development*. London: Theirworld, 2018.

Annexe A. Fiche descriptive du PME sur l'éducation et la protection de la petite enfance

Introduction

Deux indicateurs du cadre de résultats sont directement liés au renforcement des soins et de l'éducation de la petite enfance. Les principaux résultats pour ces deux indicateurs, tels que rapportés dans le Rapport de résultats du GPE 2018 (qui utilise des données de 2015-2016), sont résumés ci-dessous. Les points clés du rapport de résultats 2019 (qui utilise les données de 2016 pour ces indicateurs) sont également décrits.

L'indicateur 6 suit le taux brut de scolarisation (TBS) pour l'enseignement préprimaire. Il utilise le nombre total d'élèves inscrits dans l'enseignement préprimaire, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population totale d'âge préscolaire officiel. Les chiffres agrégés sont calculés en tant que moyenne pondérée, en utilisant la population de l'âge théorique de l'enseignement préprimaire comme poids.

L'indicateur 2 suit le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial. Il utilise le nombre total d'enfants âgés de 36 à 59 mois, en phase de développement dans au moins trois des quatre domaines - alphabétisme / calcul, physique, socio-émotionnel et apprentissage - exprimé en pourcentage du groupe d'âge correspondant. population. Les chiffres globaux sont calculés sous forme de moyenne pondérée des pourcentages au niveau des pays, en utilisant la population d'enfants âgés de 36 à 59 mois dans chaque pays comme poids.

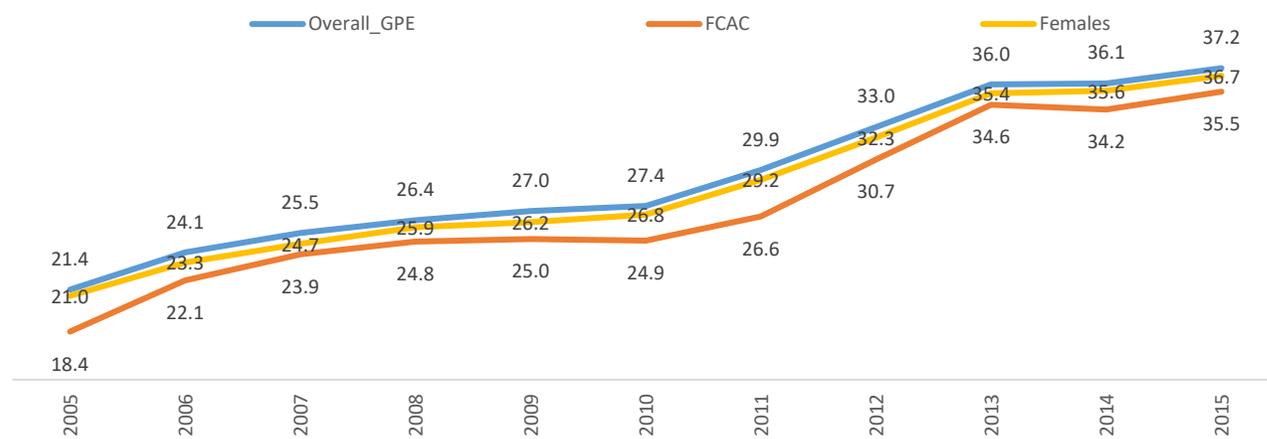
Résultats clés

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement préprimaire (Indicateur 6)

Le taux brut de scolarisation au niveau préscolaire est de 37,2 %, soit 7 points de pourcentage de plus que l'objectif d'étape fixé pour 2017 (29,8 %). L'indicateur dépasse les objectifs d'étape de 12 points de pourcentage dans les pays fragiles ou en conflit, et de 8 points de pourcentage pour les filles (figure 1).

Les données tendancielles font apparaître un net accroissement du TBS au niveau préscolaire, qui est passé de 21,4 % en 2005 à 27,4 % en 2010 et à 37,2 % en 2015. Cela correspond à un accroissement de 6 points de pourcentage entre 2005 et 2010 et de 9,8 points de pourcentage entre 2010 et 2015.

Figure 1. Évolution du TBS préscolaire sur la période 2005-2015



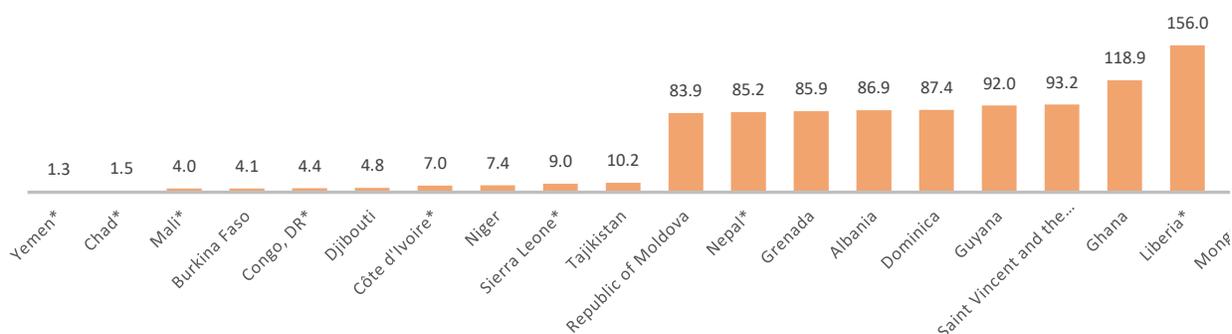
Source : Compilation du PME, à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Note : Les moyennes du PME comprennent 61 PDP pour toutes les années (dont 28 pays fragiles ou en conflit).

3. Pays les plus et les moins performants

Malgré les progrès accomplis, l'accès à l'enseignement préscolaire reste très faible dans certains pays du PME comme le Yémen, le Tchad et le Mali, où le TBS préscolaire est inférieur à 5 % (figure 2).

Figure 2. TBS préscolaire dans certains pays du PME, 2015



Source : Compilation du PME à partir des données 2015 de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Note : Parmi les pays pour lesquels il existe des données, seuls les dix pays ayant les TBS préscolaires les plus faibles et les dix pays ayant les TBS préscolaires les plus élevés sont pris en compte.

*Pays fragiles ou en conflit

Le Rapport de résultats du GPE pour 2019 propose d'attirer l'attention sur des questions d'équité supplémentaires dans l'EPPE étant donné que, dans les pays à faible revenu, les enfants les plus pauvres ont huit fois moins de chances de participer aux programmes d'EPPE. En outre, moins de 50% des enseignants du préprimaire ont reçu une formation, contre 74% des enseignants du primaire, soulignant l'importance de non seulement de l'accès, mais également de la qualité pour la EPPE. Lors des récentes consultations menées par le Secrétariat, une grande majorité des PDD ont déclaré que le financement était l'un des principaux obstacles à l'accélération d'un accès équitable à une PEPE de qualité. Ils ont également exprimé leur intérêt pour des informations sur les divers modèles de EPPE utilisés dans d'autres pays. Les deux plus grandes priorités en matière de données et de planification mentionnées étaient l'appui à la génération de données sur l'accès à la EPPE et sur la qualité et l'analyse des options de financement en matière de EPPE.

Indicateur 2

En ce qui concerne le développement de la petite enfance, le rapport sur les résultats 2018 ne contenait aucune nouvelle donnée depuis le rapport sur les résultats 2015/6, qui indiquait que, dans l'ensemble, 66% des enfants de moins de 5 ans étaient en phase de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial sur la base des données de 2011-2014 disponibles auprès de seulement 22 PDP du PME.

Le rapport de résultats 2019 ne fait pas état de l'indicateur 2, car la comparabilité des données pose des difficultés pour tirer des conclusions significatives de cet indicateur, car les données ne sont disponibles que pour 13 pays, dont 3 seulement font partie de l'échantillon de référence. Cela souligne la nécessité d'une disponibilité plus grande et plus cohérente des données pour pouvoir suivre et améliorer les résultats pour les enfants.